
Assemblée Générale

Planning Familial 67

24 mai 2022

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE..... | 2 |
| 1. RAPPORT MORAL | 4 |
| 2. RAPPORT FINANCIER | 8 |
| 2.1. BUDGET GLOBAL | 8 |
| 2.2. LES PRODUITS..... | 8 |
| 2.3. LES CHARGES..... | 9 |
| 3. RAPPORT D'ACTIVITE..... | 12 |
| 3.1. L'ANNEE 2021 EN QUELQUES MOTS ET CHIFFRES..... | 12 |
| 3.2. L'OUTIL STATISTIQUE : UNE PRISE EN MAIN QUI SE POURSUIT..... | 12 |
| 3.3. LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE TOUJOURS PRESENTS EN 2021..... | 12 |
| 3.4. LES THEMATIQUES ABORDEES EN ENTRETIEN | 13 |
| 3.5. LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)..... | 14 |
| <i>Quelques chiffres</i> 14 | |
| <i>La contraception</i> 14 | |
| <i>L'avortement</i> 15 | |
| <i>Présentation du CPEF du Planning Familial 67 à toutes les infirmières de l'Académie</i> 16 | |
| 3.6. LES ACTIVITES DE L'ESPACE VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE | 16 |
| <i>Les permanences EVARS</i> 16 | |
| <i>Quelques chiffres</i> 17 | |
| <i>Plateforme régionale d'information et d'orientation</i> 19 | |
| <i>La Présence du Planning Familial 67 sur internet et les réseaux sociaux</i> 26 | |
| <i>Les animations Éducation Vie Affective et Sexuelle en établissements scolaires</i> 28 | |
| <i>Les animations Éducation Vie Affective et Sexuelle hors établissements scolaires</i> 34 | |
| 3.7. LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? » | 34 |
| <i>Un programme national fondé sur le respect de l'autonomie sexuelle et affective</i> 34 | |
| <i>La déclinaison locale du programme « Handicap et alors »</i> 37 | |
| <i>Participer à créer le « Centre de Ressources Régional Vie Affective, Intime, Sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap » en région Grand Est.</i> 38 | |
| <i>Formation « Les violences sexuelles faites aux femmes en situation de handicap : Prévenir, repérer et accompagner ».</i> 39 | |
| 3.8. PREVENIR ET DEPISTER LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS..... | 40 |
| <i>Lancement et poursuite du Programme de Développement Affectif et Social (PRODAS)</i> 40 | |
| <i>Une thématique présente dans la formation des futur-e-s professionnel-le-s</i> 40 | |
| <i>Un projet inter-associatif qui voit le jour et se concrétisera en 2022</i> 41 | |
| 3.9. GROUPE DE PAROLE — FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES | 42 |
| <i>Écouter et croire, sans jugement</i> 42 | |
| <i>Interpeller les responsables politiques et gouvernementaux</i> 42 | |
| <i>Les demandes de participation augmentent, un nouveau groupe en 2022</i> 42 | |
| 3.10. SE FORMER..... | 43 |
| <i>Bibliothèque et Centre de documentation :</i> 43 | |
| 3.11. SE FORMER EN CONTINU, NOS PARTICIPATIONS A DES COLLOQUES ET DES FORMATIONS | 43 |
| 3.12. ORGANISME DE FORMATION | 44 |
| 3.13. FORMER LES FUTUR-E-S PROFESSIONNEL-LE-S DE LA SANTE ET DU SOCIAL | 44 |
| 3.14. ACCUEILLIR DES STAGIAIRES | 44 |
| 3.15. JOURNEE DE FORMATION A DESTINATION DES SERVICES CIVIQUES DU PLANNING FAMILIAL..... | 45 |
| 3.16. FORMER LES PROFESSIONNEL-LE-S | 45 |
| <i>Formation des professionnelles de l'ERPD dans le cadre du Programme PRODAS (décembre 2020 à mai 2021) :</i> 45 | |
| <i>Formation des professionnel-le-s de l'Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation (ALEF) (mai 2021)</i> 45 | |
| <i>Formation pour professionnel-le-s du secteur médico-social (juin, juillet et octobre 2021)</i> 46 | |
| 3.17. VIE DE L'ASSOCIATION | 47 |
| <i>L'équipe salariée</i> 47 | |

| | | |
|-------|---|-------|
| | <i>Des temps collectifs pour échanger, élaborer et construire ensemble</i> | 48 |
| 3.18. | TRAVAUX DU CA LOCAL..... | 49 |
| 3.19. | LES ACTIONS FEMINISTES SUR LE TERRITOIRE | 49 |
| | <i>Com'Action</i> | 49 |
| | <i>Stop au délit d'entrave à l'IVG</i> | 49 |
| | <i>Paroles sexistes ? Reprises féministes !</i> | 50 |
| | <i>Colloque à Strasbourg lors de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes :</i> | 50 |
| | <i>Brunch féministe</i> | 50 |
| | <i>25 novembre : participation à la marche organisée par la Ville de Strasbourg</i> | 50 |
| | <i>8 mars 2021 : journée internationale de lutte pour les droits des femmes</i> | 51 |
| 3.20. | SUR LE TERRITOIRE, AGIR AVEC D'AUTRES..... | 52 |
| | <i>Relations avec nos financeurs</i> | 52 |
| 3.21. | TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :..... | 52 |
| | <i>Réseau Naître en Alsace/Commission Prévention et Commission IVG :</i> | 52 |
| | <i>Commission plénière des associations féministes de la Ville de Strasbourg/groupe de préparation du</i> | |
| | <i>Colloque/groupe de travail sur la Charte et le fonctionnement</i> | 53 |
| 3.22. | LE RESEAU MARIAGE FORCE..... | 53 |
| 3.23. | AGIR AVEC LES ASSOCIATIONS DE TERRAIN | 54 |
| | <i>Migration santé, interprétariat (VSS)</i> | 56 |
| | <i>COPIL Travail du sexe et prostitution</i> | 56 |
| | <i>Réseau VRAIS</i> | 56 |
| | <i>Maison de Proximité — Esplanade Krutenau</i> | 56 |
| | <i>Ithaque et prévention en milieu festif</i> | 57 |
| | <i>Le CIDFF et la formation</i> | 57 |
| | <i>Collectif antifasciste</i> | 67 57 |

1. Rapport Moral

Le rapport moral d'une association est un document obligatoire qui présente les grandes lignes de l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir. **Il est soumis**

La rédaction de ce rapport moral a été compliquée tant l'année 2021 et le début de l'année 2022 ont été chargés. Comment sélectionner et hiérarchiser les informations alors que tant d'événements importants se succèdent et résonnent dans nos luttes féministes ? Voici néanmoins une esquisse du bilan de l'année passée et des projets à venir.

À l'échelle internationale tout d'abord, on peut se réjouir de plusieurs avancées concernant le droit à l'avortement. En 2021, le Bénin a légalisé l'avortement jusqu'à 12 semaines de grossesse, une victoire importante sur un continent où l'accès à l'avortement demeure très restrictif, voire illégal. Début 2022, la Colombie a dépénalisé l'avortement jusqu'à 24 semaines, devenant ainsi le cinquième pays d'Amérique latine à assouplir les conditions d'accès à l'avortement, après l'Argentine, l'Uruguay, Cuba et la Guyane. Enfin fin 2021, le Mexique a décriminalisé l'avortement. De l'autre côté de la frontière, aux États-Unis, c'est au contraire un recul affligeant des droits que l'on peut observer. En mai 2022, on apprenait avec effroi que la Cour suprême était prête à annuler le droit à l'avortement. Le droit des femmes à disposer de leur corps est remis en question et c'est un retour en arrière de 50 ans qui pourrait avoir lieu. En Europe, l'élection de Roberta Metsola, eurodéputée maltaise, farouchement opposée au droit à l'avortement, en tant que nouvelle présidente du Parlement européen, n'envoie pas un signal positif et permet de rappeler que Malte est le dernier pays de l'UE à interdire l'IVG même en cas de viol, d'inceste, de maladie du fœtus ou de danger pour la mère. Enfin comment terminer cette partie sur le bilan international sans évoquer la guerre en Ukraine ? Depuis février 2022, la Russie de Vladimir Poutine a déclenché une guerre aux portes de l'Europe, entraînant la mort de milliers d'Ukrainiens et Ukrainiennes et un déplacement de population jamais vu en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. De nombreuses femmes ukrainiennes sont victimes de viol, utilisé comme arme de guerre, et celles qui se réfugient en Pologne sont confrontées à une loi sur l'avortement très restrictive. À l'hiver 2021, plusieurs jeunes Polonaises mourraient, victimes d'une législation dangereuse qui pousse les médecins à attendre la mort du fœtus in utero avant de pratiquer un avortement. La guerre en Ukraine a néanmoins montré ce qu'une véritable solidarité européenne et internationale était capable d'accomplir : en un temps record, l'accueil des migrants et des migrantes venant d'Ukraine s'est organisé, des fonds ont été débloqués pour soutenir l'armée ukrainienne et des sanctions sont imposées à la Russie. On aurait aimé retrouver des mécanismes similaires et un accueil inconditionnel pour toutes les personnes fuyant l'Afghanistan après la prise de pouvoir des taliban en août 2021. Cette compassion à géométrie variable est complètement incompréhensible.

Au niveau national, un certain nombre de lois et dispositions adoptées en 2021 et 2022 sont à mettre en avant. En 2021, la loi bioéthique ouvrant le droit à la PMA pour les

lesbiennes et les femmes célibataires, ainsi qu'à l'autoconservation des ovocytes a été adoptée. Cette grande avancée, soutenue depuis des années par le Planning, n'est cependant pas complète, l'accès des personnes trans à la PMA ayant été rejeté par les députés, malgré un amendement déposé en ce sens. Depuis juillet 2021, le congé deuxième parent a été étendu à un mois dont 11 jours obligatoires. Cet allongement est censé notamment permettre un partage des tâches plus équitable entre les parents après la naissance d'un enfant. Si cette mesure va dans le bon sens, on peut noter qu'en Espagne, le congé second parent reste 4 fois plus long qu'en France. Une autre bonne nouvelle de 2021 est l'extension des horaires d'ouverture de la ligne d'écoute des femmes victimes de violences (le 3919), disponible 24h/24, 7 jours sur 7. Ce numéro géré par la « Fédération nationale solidarité femmes » s'appuie sur un partenariat avec les principales associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes et est le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement, etc.). Nous ne sommes pas encore à la moitié de 2022, et pourtant on peut déjà identifier plusieurs grands événements : depuis janvier, la contraception est gratuite pour les femmes âgées de moins de 26 ans. L'assurance maladie prend désormais en charge, et sans avance de frais, le coût de plusieurs moyens de contraception, mais également les actes qui y sont associés.

Depuis janvier également, les thérapies de conversion sont définitivement interdites en France. Depuis février, le Parlement a définitivement adopté la proposition de loi pour allonger la durée légale de l'IVG de 12 à 14 semaines et c'est une très bonne nouvelle pour les droits des femmes à disposer de leur corps. Si cette mesure est largement saluée au Planning et mérite d'être célébrée, les délais restent toujours plus longs aux Pays-Bas, en Suède ou au Royaume-Uni. Cet ensemble de bonnes nouvelles ne doit pas nous faire oublier que le combat féministe continu et qu'il reste encore énormément à faire. En effet, le budget dédié à l'égalité femmes-hommes a certes augmenté, mais il reste trop faible pour « la grande cause du quinquennat », 0,25 % du budget général en 2022. De plus, les moyens alloués à la lutte contre les violences conjugales sont très loin du milliard d'euros nécessaire. Le Planning se bat également depuis plus de 20 ans pour que la loi de 2001, qui prévoit 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité tout au long de la scolarité, soit enfin une réalité sur le terrain. Enfin la dernière élection présidentielle a mené une nouvelle fois la candidate d'extrême droite au second tour. Le Planning continuera à être vigilant et à rappeler que l'extrême droite est incompatible avec les droits des femmes.

Grâce au soutien de nos financeurs, que nous remercions pour leur écoute et leur considération depuis de nombreuses années, et grâce à l'excellent travail de notre équipe salariée et bénévole, le Planning Familial 67 a pu cette année encore défendre le droit à l'éducation aux sexualités, à la contraception et à l'avortement, et de manière plus générale la lutte contre les discriminations de genre et d'orientation sexuelle, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités qui sont les fondements de notre travail au quotidien. Notre rapport d'activité montre combien les missions du Planning Familial sont toujours autant nécessaires et à quel point notre association départementale est active. Une enquête locale, menée en 2021 par le réseau « Naître en Alsace », auprès des établissements scolaires pour les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, a démontré que le Planning Familial 67 était l'acteur le plus


important sur ces questions sur le territoire. Une autre enquête de 2021 auprès des infirmier·e·s scolaires a également montré et rappelé l'intérêt et l'importance des séances EVARS par des associations extérieures aux établissements. La diversité et la transversalité de nos actions nous permettent ainsi de toucher un public de plus en plus nombreux et varié alors que la fréquentation de nos locaux ne baisse pas. La pandémie a modifié la façon dont nous travaillons, avec notamment une organisation depuis 2 ans par rendez-vous et une très grande adaptation de l'équipe salariée concernant les règles sanitaires à respecter pour les animations scolaires et les interventions extérieures.

Cela n'a pas empêché de nouvelles actions de voir le jour, on peut en citer quelques-unes. Il y a tout d'abord l'ouverture d'un deuxième groupe de parole pour les victimes de viols et d'inceste et d'un troisième groupe de parole, animé avec la Station, pour les personnes bi, pan et plus. De plus, le projet d'activités hors les murs se concrétise sous diverses formes, avec des permanences sur le campus de l'Esplanade, à la maison de proximité ou encore avec des interventions en milieu carcéral. Nous espérons également mettre en place des permanences dans la vallée de la Bruche d'ici à la fin de l'année. Un travail a également commencé en 2021 pour faire revivre le réseau « Mariages Forcés », avec le soutien de l'AD 68, et une formation à ce sujet a été organisée début 2022 dans le but de construire ce réseau avec différents acteurs à Strasbourg. Notre association participe également au collectif antifa local, la menace de l'extrême droite étant bien présente sur notre territoire.

Après deux années de crise COVID, il était également important et urgent de retrouver le lien avec les bénévoles. Un cycle de formations, majoritairement en ligne et animé par des bénévoles et des salarié·e·s, a permis aux nouvelles bénévoles de découvrir les thématiques du Planning et l'équipe locale du Planning. Une formation plus pratique, lors de nos permanences et animations a également repris et devrait continuer à la rentrée. L'énergie et la motivation de l'équipe salariée se retrouvent également dans l'organisation très prochaine des journées Genre et Santé Sexuelle (GSS) à Strasbourg. Notre association départementale va donc recevoir des représentant·e·s d'autres AD, sur plusieurs jours, pour échanger autour de nos pratiques et animer des sessions thématiques.

Toutes les actions que nous allons détailler dans le rapport d'activité ensuite n'auraient pas pu exister sans l'implication, l'engagement et la motivation de tou·te·s les salarié·e·s et bénévoles, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire avancer le Planning Familial 67. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la réalisation et à l'évolution des missions du Planning. Nous remercions en particulier Catherine Schmitt qui a été directrice de notre CPEF jusqu'en janvier 2022 et qui reste encore impliquée en tant que bénévoles. C'est un grand plaisir de savoir que Fanny Ganier, une de nos salariées, a maintenant pris la relève. Nous nous réjouissons également qu'en 2021, deux salariées, Jessica Fechner et Mathilde Bigo, ont reçu le titre de Conseillère conjugale et familiale. Nous prévoyons également d'agrandir encore notre équipe salariée, avec le recrutement de nouveaux·elles membres cet été.

Je nous souhaite donc une belle et riche année à venir, pour poursuivre ces missions essentielles, avec le professionnalisme, la bienveillance et les expériences diverses que



nous trouvons et chérissons au Planning. C'est bien tous et toutes ensemble, que nous pourrons poursuivre sans relâche les luttes féministes.

2. Rapport financier

Le rapport financier d'une association est un document qui présente le résultat de l'année écoulée. C'est une synthèse des différents documents comptables. Il comprend le bilan, le compte de résultat et des explications sur ces chiffres. Il

Note préalable :

La comptabilité du Planning Familial 67 est vérifiée par une Commissaire aux Comptes.

Il s'agit du Cabinet Mazars, situé 1, rue des Arquebusiers à Strasbourg.

D'une durée de 12 mois, notre exercice comptable est aligné sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31/12/2021.

2.1. Budget global

Le Planning Familial 67 a géré pour l'année 2021 un budget global de 411 230 euros (en hausse d'environ + 18,22 % par rapport à 2020).

Le budget de notre association se ventile entre les 4 comptes financiers suivants :

- Titre 1 (T1) : Établissement Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS)
- Titre 2 (T2) : Centre de Planification et d'Éducation Familial (CPEF)
- Titre 3 (T3) : Consultations médicales pour adultes avec tiers payants ; ce titre est financé par les remboursements de tests VIH

À noter que le Titre 5 (T5) n'existe plus, car les interventions auprès des 3 Municipalités (Bischheim, Hoenheim, Schiltigheim) n'existent plus actuellement.

2.2. Les produits

Les produits d'un montant de 411 230 euros se répartissent comme suit :

- 80,46 % correspond à des subventions pour un montant de 330 867 € (un montant en augmentation de 3,12 % par rapport à celui de l'exercice précédent).

Nos principaux financeurs sont, par ordre d'importance :

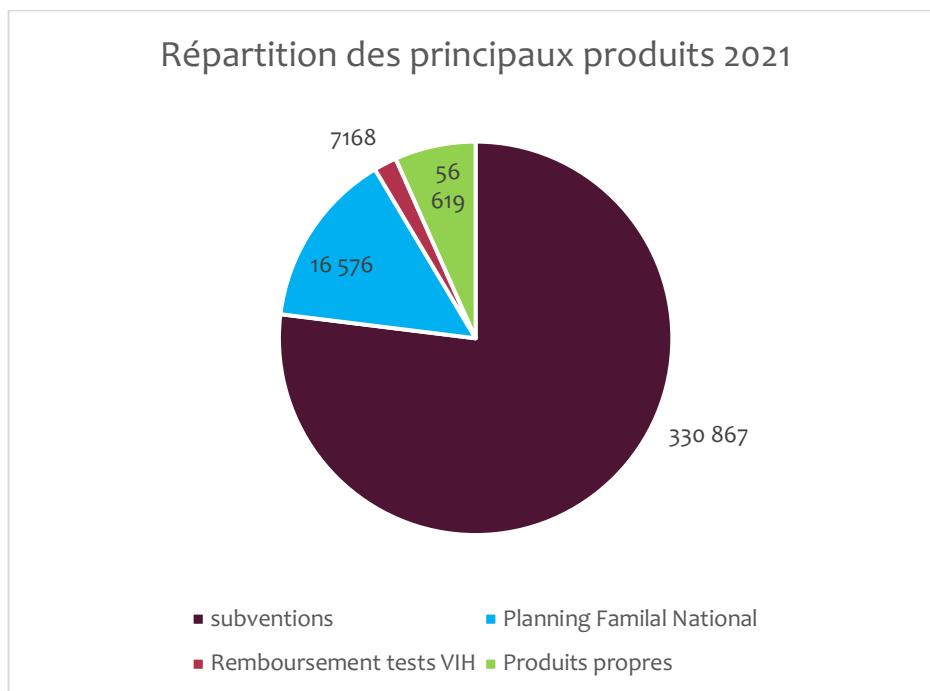
La Communauté Européenne d'Alsace (CEA), la Ville de Strasbourg, la Direction régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) Grand Est, l'Agence Régional de la Santé (ARS) Grand Est — via la fédération Grand Est du Planning Familial, l'ARS 67.

Il est noté cette année une diminution non prévue de près de 58 % de la subvention de l'ARS. En effet, la période entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2021 n'a pas été financée. Le montant global des subventions reste néanmoins quasi à l'identique de l'année 2020 grâce à une augmentation de 166 % de la subvention de la Ville de Strasbourg (de 15 000 € à 40 000 €).

- 4 % des produits provient du Planning Familial national.

Ces produits correspondent au financement de temps de travail dédié à la coordination régionale du programme Handicap et alors et de la coordination nationale de ce même programme.

- 16 % des produits provient de produits propres : animations, cotisations, produits divers



2.3. Les charges

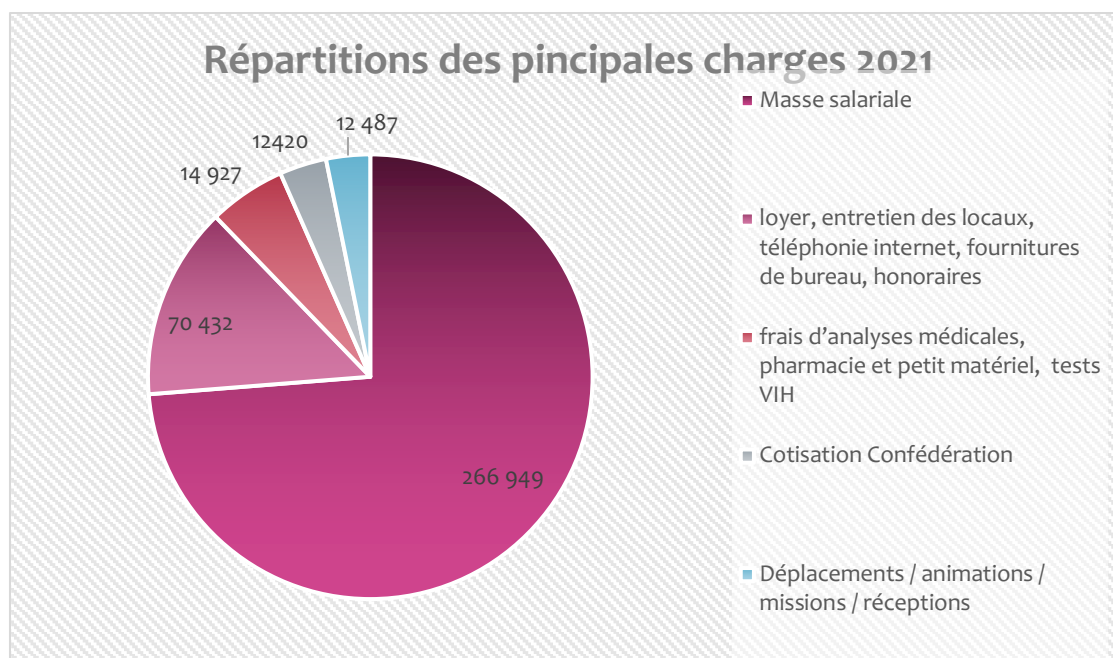
Les charges d'un montant de 377 214 € se répartissent comme suit :

- 70 % des dépenses correspondent à la masse salariale ; comme chaque année, le plus gros poste de dépense de notre association, demeure, et de loin, celui des charges de personnel·les. La masse salariale s'élève à 266 249 € en 2021, en augmentation de 27 % par rapport à 2020.

Cette augmentation de près de 56 209 € est liée à l'embauche d'une directrice, versement de la prime Macron et augmentation du treizième mois.

Le paiement d'une dette de 15 500 € d'heures supplémentaires réalisées avant 2022, et payé en février 2022 au titre de l'exercice 2021.

- 13 % des dépenses sont liées au loyer, à l'entretien des locaux, la téléphonie et l'internet, les fournitures de bureau et les honoraires.
- 7 % **des dépenses concernant les frais d'analyses médicales, la pharmacie et le petit matériel, et les tests VIH.** Les demandes de test VIH continuent de diminuer (-28 % en 2020 et -15 % en 2021). Cette forte baisse peut s'expliquer par la situation exceptionnelle de crise sanitaire des deux dernières années.



Le budget global du Planning Familial 67 est excédentaire de 34 016 € en 2021. Cet excédent s'explique par une gestion prudente de l'association alors qu'un important financeur remettait en question le mode de financement de nos animations scolaires. Ce flou nous a poussé à décaler la création d'1 équivalent temps plein (ETP) à 2022. L'embauche aura lieu en 2022. De plus, le contexte de crise sanitaire a provoqué moins de dépenses que prévu : moins de frais de déplacements et de restauration, moins de prestation de service et moins de dépenses de pharmacie.

| | Détail | Réalisé 19 | Réalisé 20 | Réalisé 21 | Evolution en % (2021/2020) | Evolution en € (2021/2020) | |
|--|--|------------------|-------------------|-------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------|
| ACHATS | Achats carnets d'adhésion | 1 000,00 | 0,00 | | | | |
| | Pharmacie / petit matériel médical | 10 125,76 | 16 658,30 | 8 565,60 | -48,58% | -8 092,70 | |
| | Tests VIH | 11 231,96 | 8 427,53 | 7 168,35 | -14,94% | -1 259,18 | |
| | Frais d'analyses médicales | 22 466,48 | 16 163,03 | 13 174,24 | -18,49% | -2 988,79 | |
| | Électricité / gaz / entretien des locaux | 2 512,17 | 4 163,22 | 1 067,60 | -74,36% | -3 095,62 | |
| | Fournitures de bureau | 739,17 | 506,82 | 6 345,72 | 1152,07% | 5 838,90 | |
| | Prestations de services / honoraires | 13 123,60 | 10 643,36 | 8 898,59 | -16,39% | -1 744,77 | |
| | Poste / téléphonie / internet | 3 220,97 | 3 115,72 | 10 477,58 | 236,28% | 7 361,86 | |
| | déménagement | | | 896,92 | | 896,92 | |
| | Entretien locaux | | | 9 533,80 | | 9 533,80 | |
| | Loyer et charges | 16 392,00 | 16 514,74 | 13 613,46 | -17,57% | -2 901,28 | |
| | Location matériel / maintenance | 2 736,20 | 2 870,55 | 774,00 | -73,04% | -2 096,55 | |
| | Assurance | 1 393,53 | 1 421,96 | 1 444,93 | 1,62% | 22,97 | |
| | Bibliothèque / documentation | 1 413,45 | 610,94 | 1 893,67 | 209,96% | 1 282,73 | |
| | Prestation de service permanence téléphonique Planning Familial 68 | 9 131,92 | 11 878,60 | 367,77 | -96,90% | -11 510,83 | |
| | Cotisations / dons / publications / information | 1 241,54 | 565,00 | 3 248,64 | 474,98% | 2 683,64 | |
| | Déplacements / animations / missions / réceptions | 10 242,31 | 3 667,31 | 11 590,28 | 216,04% | 7 922,97 | |
| | Cotisation Confédération | 10 500,00 | 12 450,76 | 12 419,53 | -0,25% | -31,23 | |
| | documentation technique + frais divers | | | 105,11 | | 105,11 | |
| | Cadeaux bénévoles | 0,00 | 100,00 | | -100,00% | -100,00 | |
| | Frais bancaires | 321,82 | 295,61 | 278,03 | -5,95% | -17,58 | |
| Dotation aux amortissements | 559,28 | 436,21 | 411,89 | -5,58% | -24,32 | | |
| Avoir | | | 300,00 | | | | |
| Sous-total achats et charges | | 118 352 | 110 490 | 112 576 | 1,89% | 2 086 | |
| Provisions salaires et primes | 0,00 | 20 000,00 | | -22,50% | -4 500,00 | | |
| Sous-total salaires et charges sociales | | 227 856 | 232 093 | 266948 | 15,19% | 35 252 | |
| TOTAL Charges + achat +salaires | | 346 208 | 342 582 | 377214 | 10,90% | 37 338 | |
| PRODUITS | Formations | 539,00 | 200,00 | | -100,00% | -200,00 | |
| | Animations | 9 795,50 | 8 027,80 | 8024 | 3,69% | 296,20 | |
| | Adhésions | 2 270,47 | 1 277,87 | 923,23 | -27,75% | -354,64 | |
| | Dons, ventes de marchandises, produits divers, remboursement confédération frais déplacement | 2 129,94 | 2 043,00 | 3 233,00 | 58,25% | 1 190,00 | |
| | Produits sur placements | 638,25 | 56,62 | 438,42 | 674,32% | 381,80 | |
| | fond développement vie associative/reprise provisions | | | 44 000,00 | | 44 000,00 | |
| | Avoir | | | | | 2 406,38 | |
| | Sous-total produits propres | | 15 373,16 | 11 605,29 | 59 325,03 | 411,19% | 47 719,74 |
| | DRDFE Grand Est (T1) | 36 964,00 | 40 054,00 | 35 054,00 | -12,48% | -5 000,00 | |
| | ARS Grand Est (animations) (T1) | 34 000,00 | 34 000,00 | 14 333,00 | -57,84% | -19 667,00 | |
| | Mairie de Strasbourg (T1) | 15 000,00 | 15 000,00 | 40 000,00 | 166,67% | 25 000,00 | |
| | CAF du Bas-Rhin (T1) | 4 900,00 | 0,00 | 1 003,00 | | 1 003,00 | |
| | Subventions diverses T1 | 1 000,00 | 1 000,00 | 2 000,00 | 100,00% | 1 000,00 | |
| | Conseil Départemental du Bas-Rhin (T2) | 180 000,00 | 198 000,00 | 200 000,00 | 1,01% | 2 000,00 | |
| | Mairie EMS | 6 750,00 | 6 920,00 | 0,00 | -100,00% | -6 920,00 | |
| | Groupe de parole RRS-CSV | 2 930,30 | -39,20 | | -100,00% | 39,20 | |
| | Sous-total produits subventions | | 281 544,30 | 294 934,80 | 292 390,00 | -0,86% | |
| | Coordination grand Est Handicap et alors? | | | 16 576,00 | | 16 576,00 | |
| | Fédération (permanence téléphonique) (T1) | 32 500,00 | 32 500,00 | 38 477,38 | 18,39% | 5 977,38 | |
| | Tiers payant | 192,42 | 354,20 | | -100,00% | -354,20 | |
| | Remboursement tests VIH | 11 743,07 | 8 463,53 | 7 168,35 | -15,30% | -1 295,18 | |
| Perte | 4 855,50 | 0,00 | | | | | |
| Sous-total autres produits | | 49 290,99 | 41 317,73 | 62 221,73 | 50,59% | | |
| TOTAL PRODUITS | | 346 208 | 347 858 | 411230,38 | 19,00% | | |
| EXCEDENT | | 0 | 5 275 | -34 016 | | | |

3. Rapport d'activité

Le rapport d'activité est un compte rendu de l'activité de l'association pendant l'année écoulée. Il présente les grands axes du projet du Planning Familial 67 ainsi que

Depuis plus de 60 ans, le Planning Familial milite pour l'égalité des genres et pour que chaque personne puisse vivre une sexualité épanouie, à l'abri des violences, des grossesses non prévues et des Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Notre association défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception et à l'avortement. Elle lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle. Ainsi, égalité, émancipation et liberté sont les valeurs centrales du projet de société du Planning Familial.

Installé à Strasbourg, le Planning Familial organise ses activités en fonction des responsabilités et missions attachées à son Espace de Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) ainsi qu'à son Centre de Planification ou d'Éducation Familiale (CPEF). Les activités du CPEF et de l'EVARS sont détaillées dans la suite de ce rapport d'activité.

3.1. **L'année 2021 en quelques mots et chiffres**

Dans une logique de réduction des risques suite à la crise sanitaire débutée en 2020, nous avons continué d'accueillir notre public sur rendez-vous pour limiter le nombre de personnes présentes dans nos locaux. Bien évidemment, les personnes qui se sont présentées sans rendez-vous ont été accueillies soit dans l'immédiat lorsque l'organisation le permettait, soit en leur proposant de revenir à un autre moment.

En 2021, 1621 entretiens ont été assurés dans le cadre de nos permanences du CPEF et celles de l'EVARS.

3.2. **L'outil statistique : une prise en main qui se poursuit**

La prise en main de nos outils statistiques commencée en 2020 est toujours en cours localement et nationalement. Un temps d'échange animé par Blandine Charbonneau, chargée de mission Recueil de données à la Confédération du Planning Familial, a été proposé à l'équipe du Planning Familial 67 afin de permettre une harmonisation des pratiques liées à l'utilisation du logiciel Recueil de Données du Planning Familial (RDPF).

3.3. **Les effets de la crise sanitaire toujours présents en 2021**

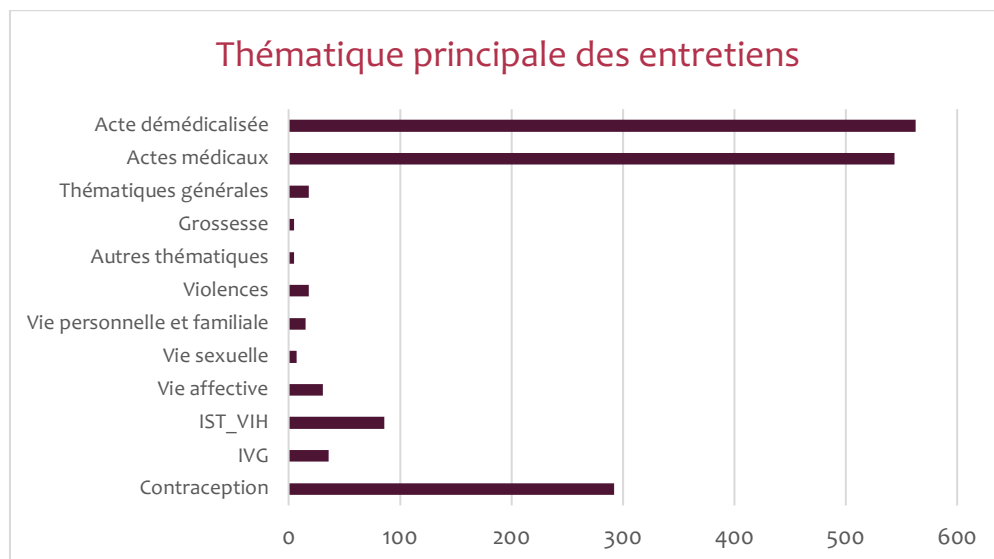
Comme l'ensemble de la société, notre association et les publics qu'elle accueille ont subi de plein fouet la crise sanitaire et ses conséquences concrètes en 2021 :

- La fermeture des établissements scolaires ou des classes en accord avec les protocoles nationaux nous a parfois obligé à déplacer ou annuler des animations scolaires ;
- La pandémie a impacté notre équipe comme le reste de la société : les membres de l'équipe ont été touchés par le Covid (cas contact, malade, parent d'enfant à l'isolement) et donc contraints de ne pas venir travailler en respect des règles sanitaires en vigueur. Dès que possible, le télétravail a été envisagé ;
- Le confinement et la fermeture des établissements scolaires ont également eu des conséquences sur l'autonomie des plus jeunes à se déplacer pour se rendre dans notre association.

3.4. Les thématiques abordées en entretien

Le Planning Familial 67 défend et porte l'importance de la démedicalisation comme enjeu de réappropriation des corps et de la santé par les personnes. Que le nombre d'actes médicaux et celui des actes démedicalisés soient presque équivalents est un constat dont nous sommes satisfaites.

En ce sens le travail se poursuit en interne grâce à un travail commun entre l'équipe composée de CCF et les professionnelles de santé.



Dans la plupart des entretiens, nous constatons que ce sont les thématiques liées à la contraception, aux IST (Infections Sexuellement Transmissibles) qui sont les plus abordées. La vie personnelle et sexuelle est aussi très présente ainsi que la grossesse et les violences.

Ces chiffres sont intéressants parce qu'ils révèlent le fait que lors des entretiens menés par les CCF le cadre proposé et les échanges suscités permettent d'aborder, en confiance, des sujets importants (les violences, les IST/VIH, les informations générales sur la santé et la sexualité, etc.) qui sont peu souvent les raisons initiales de la prise de rendez-vous des personnes. Cela confirme que les pratiques exercées au sein du

Planning Familial 67 s’ancrent dans une démarche de libération de la parole, de cadre de confiance, d’éducation à la santé et à la sexualité.

3.5. Le Centre de Planification et d’Éducation Familiale (CPEF)

Le CPEF de Strasbourg propose aux personnes des consultations sur la contraception, la grossesse, l’avortement, et les IST. À l’occasion de ces consultations, les médecins et les sages-femmes qui composent l’équipe, offrent aux mineur·e·s, jeunes majeur·e·s et non assuré·e·s sociaux des consultations médicales gratuites et confidentielles comprenant :

- la mise en route d’une première contraception et son suivi ;
- le dépistage et le traitement des IST ;
- le suivi gynécologique de prévention ;
- le dépistage et la prise en charge des situations de violences, en cours ou du passé (recueil des récits, accompagnement et orientation possible vers les groupes de parole du Planning Familial 67).

Les Conseillères et Conseillers Conjugal et Familial (CCF) participent également aux activités du CPEF, en effectuant notamment des entretiens de renouvellement de pilule, des entretiens d’information sur les IST ainsi qu’un accompagnement sur la question de l’Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).

On peut souligner que certaines personnes fréquentent le CPEF du Planning Familial 67 depuis plusieurs années, elles apprécient l’atmosphère rassurante, la rapidité des délais pour obtenir un rendez-vous, la gratuité, le temps accordé, l’écoute et l’assurance de la confidentialité ou de l’anonymat.

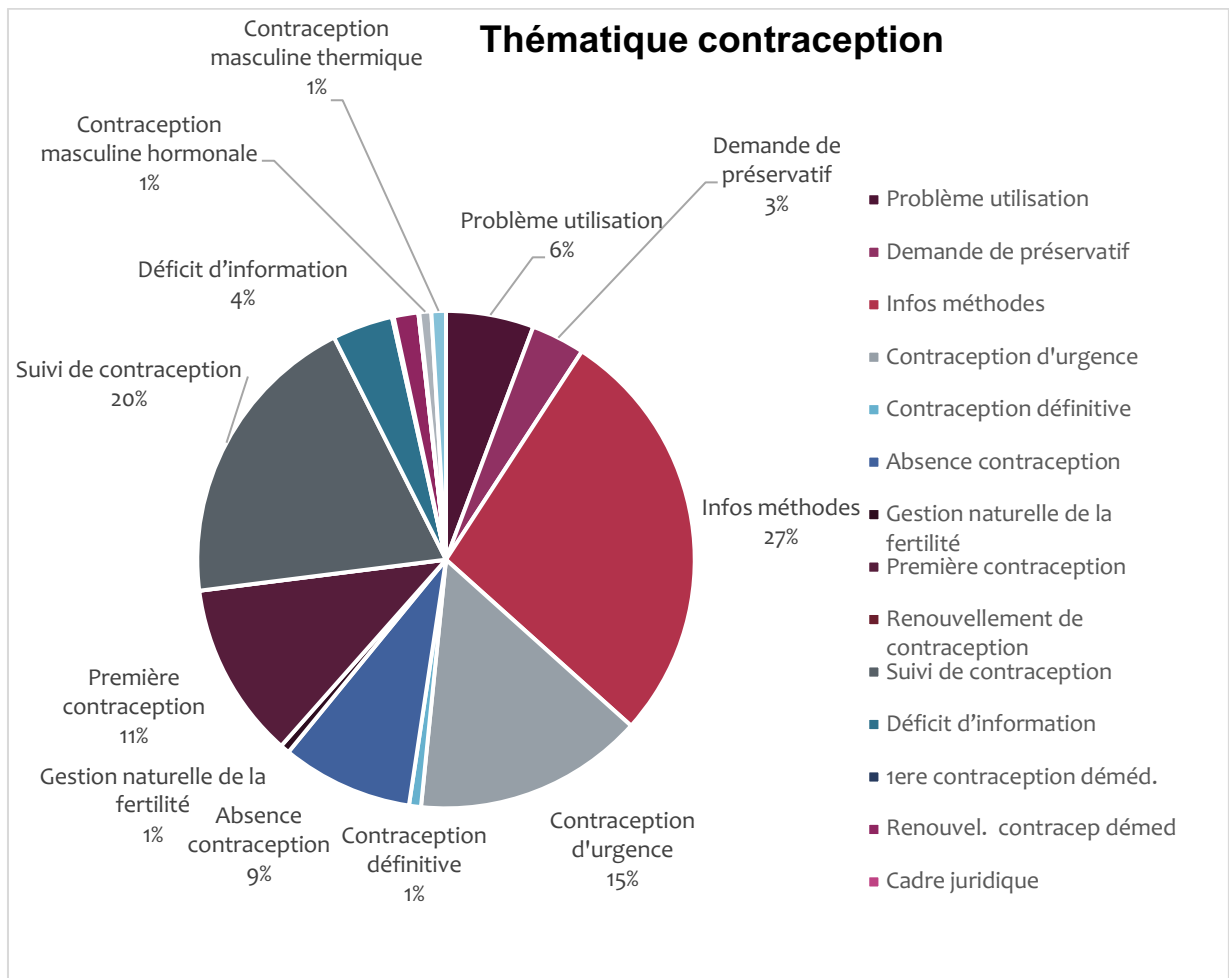
Cette année il y a une augmentation des consultations médicales liée aux interventions auprès des personnes accueillies au sein du CADA les Cèdres (Centre d’Accueil de Demandeur·se·s d’Asile).

Quelques chiffres

En 2021, 609 consultations médicales ont été réalisées avec un·e médecin ou une sage-femme. Parmi celles-ci, 226 ont concerné des personnes mineures, 359 des majeur·e·s sans couverture sociale. Il est à noter que 24 consultations ont été complètement anonymisées, c’est-à-dire que ni l’âge ni la couverture sociale ne sont renseignés.

La contraception

Quelles que soient les situations et les âges des personnes, la contraception (prescription, suivi et renouvellement) est le motif le plus fréquent de consultation.



L'avortement

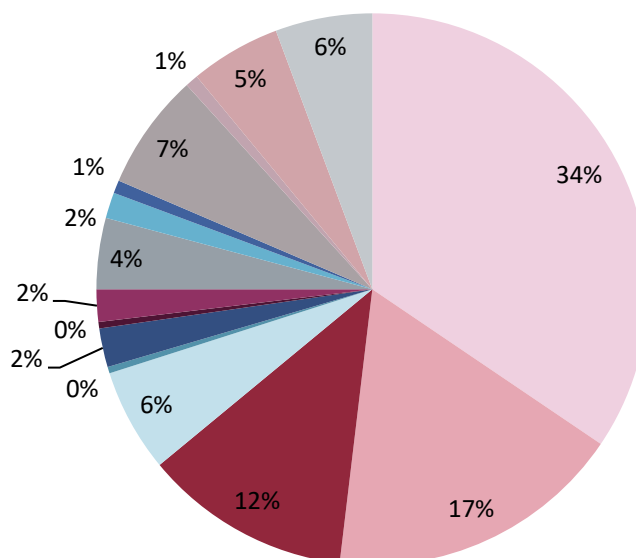
Le Planning Familial 67 est reconnu comme un lieu ressource de confiance pour toutes informations concernant les démarches et législations liées à l'IVG, notamment pour les personnes mineures.

En effet, 1/3 des rendez-vous sur cette thématique permettent de communiquer spécifiquement des informations sur les délais pour avorter et les démarches à suivre. Cela est confirmé puisque plus de la moitié des personnes (57 %) souhaitent avoir des informations et un espace de parole et d'échanges à ce sujet.

Il est à noter que 2 % des rendez-vous de ce type concernent des demandes d'IVG en délais dépassés. En 2022, afin de soutenir et d'accompagner les femmes qui doivent y avoir recours, nous avons créé une caisse de solidarité.

Thématique IVG : 264

- Infos délais démarches
- Complément d'information
- Echographie
- Pré-IVG
- Post-IVG
- Suivi IVGm (deuxième comprimé)
- Délai dépassé
- Renouvellement de contraception
- Demande de confidentialité
- Cadre juridique
- Difficulté de choix (méthode)



Présentation du CPEF du Planning Familial 67 à toutes les infirmières de l'Académie

Les infirmières scolaires sont les principales interlocutrices du Planning Familial 67 dans les établissements scolaires. L'enquête menée par la CPAM (voir annexe 1) montre qu'elles sont très largement seules en charge des thématiques liées à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements.

C'est pourquoi nous avons accepté la proposition de la CPAM de rencontrer l'ensemble des infirmières scolaires afin de leur présenter le fonctionnement et les missions du Planning Familial 67. Ces rencontres ont été l'occasion d'expliquer le parcours contraception des jeunes filles au Planning Familial 67.

3.6. Les activités de l'Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle

En tant qu'Espace d'Information sur la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle, les activités et missions du Planning Familial 67 sont d'informer et d'accompagner les personnes sur leurs droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, ainsi que de contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de l'autre.

Les permanences EVARS

Les permanences EVARS continuent à être au cœur du travail du Planning Familial 67. Menées par professionnel·le·s, les entretiens s'articulent autour d'un accompagnement

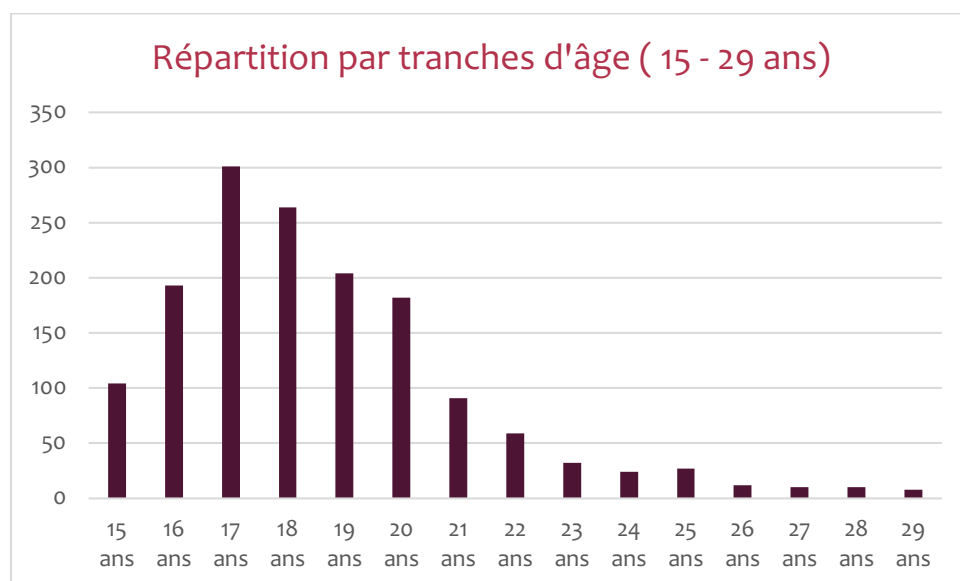
des personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle. Cette activité comprend notamment le partage d'informations tout en favorisant la parole des personnes accueillies dans la construction de leur propre choix, en matière de contraception, d'IVG, de violences ainsi qu'un accompagnement des situations difficiles au sein du couple et/ou dans la famille.

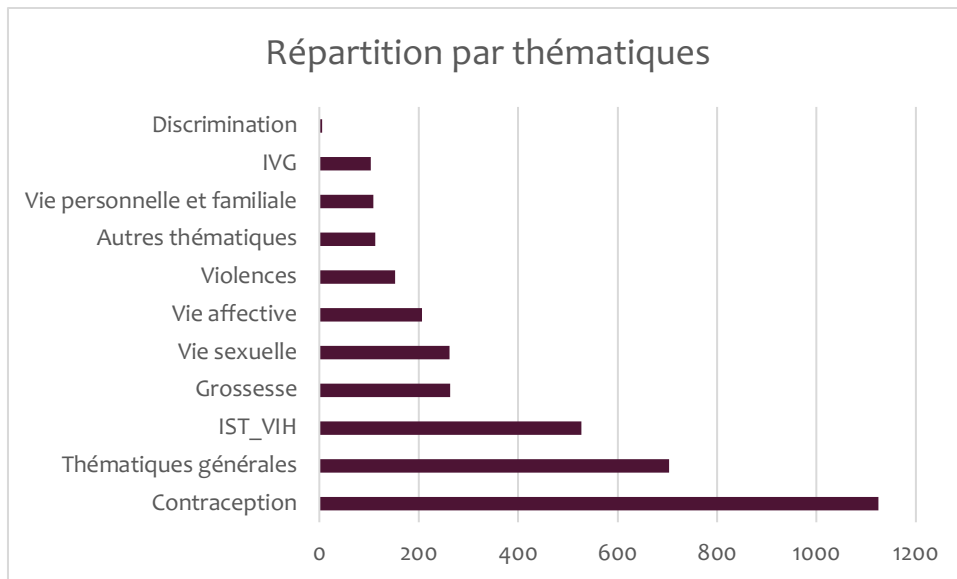
Les permanences sont également un espace d'écoute et de soutien face à des situations de violence et proposent un accompagnement et une orientation vers les groupes de paroles du Planning familial 67 et/ou autre structure.

Quelques chiffres

En 2021, 990 entretiens ont été réalisés dans le cadre de l'EVARS avec une ou un CCF.

Comme démontré dans le tableau ci-dessous, nous accueillons principalement des personnes âgé·e·s entre 15 et 22 ans. Comme expliqué précédemment, la raison principale de leur venue est une demande d'information sur la contraception. Cependant, ces entretiens sont aussi l'occasion d'aborder d'autres sujets (IST, orientation sexuelle, IVG...), permettant ainsi aux personnes accueillies d'avoir accès à un panel d'informations qui les rendent plus autonomes, mieux informées et donc plus à même de vivre sereinement leur vie affective et sexuelle.





Le Planning Familial 67 est encore peu reconnu auprès du grand public comme étant un lieu d'accueil pour les personnes victimes de violences sexuelles. Néanmoins, le dépistage systématique des violences sexuelles par l'équipe du Planning Familial 67 facilite l'émergence d'un récit de violence. La personne peut alors être accompagnée, entendue et réorientée vers d'autres professionnel·le·s lorsque cela est nécessaire.



Plateforme régionale d'information et d'orientation

Les numéros locaux

La plateforme téléphonique régionale est soutenue en 2021 par les numéros de trois Associations Départementales (AD) : Strasbourg dans le Bas-Rhin, Mulhouse dans le Haut-Rhin et Reims dans la Marne. Ces numéros sont communiqués par les AD dans leurs réseaux et auprès de leurs partenaires, ainsi que sur les sites et le référencement Google des trois associations.

Les appels aux AD soulignent la diffusion et l'utilisation locale de ces numéros. Ainsi pour le 67, 90 % des appels (soit 1102) proviennent du Grand Est. En 2021, les AD ont reçu 2592 appels (1225 dans le 67, 822 dans le 68, 545 dans le 51) sur leurs numéros locaux. Ce chiffre représente une augmentation de 18,6 % des appels reçus depuis 2020. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'extension de la plateforme et l'intégration de l'AD de la Marne à celle-ci.

Les appelant·e-s des numéros locaux

Ces numéros sont principalement sollicités par des femmes (86 % des appels), avec des spécificités locales. Ainsi, les femmes représentent 93 % des appels au numéro local du 68, 86 % pour l'AD 67 et 79 % pour l'AD51.

Il apparaît une différence dans les proportions de genre des appelant·e-s, entre les AD du Planning Familial. Cette différence s'explique par l'âge des personnes sollicitant ces antennes.

Ainsi, les mineur·e-s représentent 28 % des appels au numéro local dans le 67, contre 21 % dans le 68 et 11 % dans le 51. La proportion d'hommes et de personnes transgenre sollicitant les numéros locaux augmente avec l'âge.

Les appelant·e-s de ces numéros sont majoritairement **agé·e-s de moins de 25 ans**.

Ces numéros sont principalement sollicités par les personnes concernées directement. Pour 82 % des appels dans le 67, 83 % dans le 68 et 87 % dans le 51.

Le Numéro Vert National (NVN) : « Sexualités, contraception, IVG »

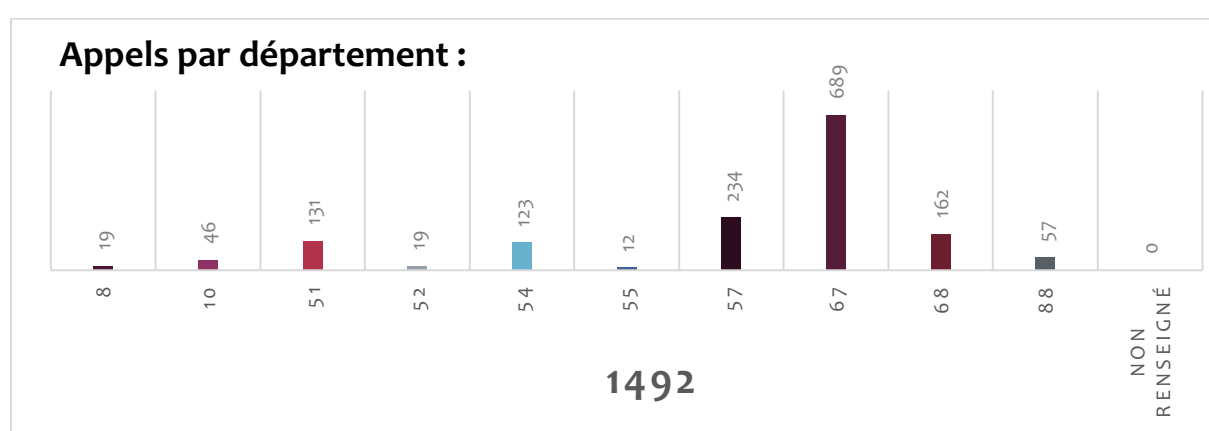
Lancé nationalement en septembre 2015, et localement (Alsace) en 2017, le NVN « Sexualité, Contraception, IVG » est un numéro unique, anonyme et gratuit porté par le Planning Familial national. Il s'agit d'un outil indispensable pour réduire les inégalités et les difficultés d'accès à l'information, et permettre ainsi le plein exercice de ses droits.

La plateforme téléphonique régionale réceptionne les appels passés au NVN 0800 08 11 11.

Ce numéro est identifié sur les sites gouvernementaux comme ressource sur les questions de sexualité, de contraception et d'IVG.

Les appels issus du Grand Est (GE)

Ce sont ainsi **1492 appels** au NVN qui ont été émis du Grand Est en 2021. Sur ces appels, **1092** soit **73 % ont été traités par la plateforme régionale Grand Est.**



Près de la moitié de ces appels au NVN du Grand Est sont issus du département du Bas-Rhin (46 %). Le deuxième département d'origine des appels au numéro vert est la Moselle (16 %) puis le Haut-Rhin (11 %). Ces chiffres soulignent la complémentarité du numéro vert avec des dispositifs déjà existants, ainsi que les effets des communications locales et nationales sur son emploi par le public.

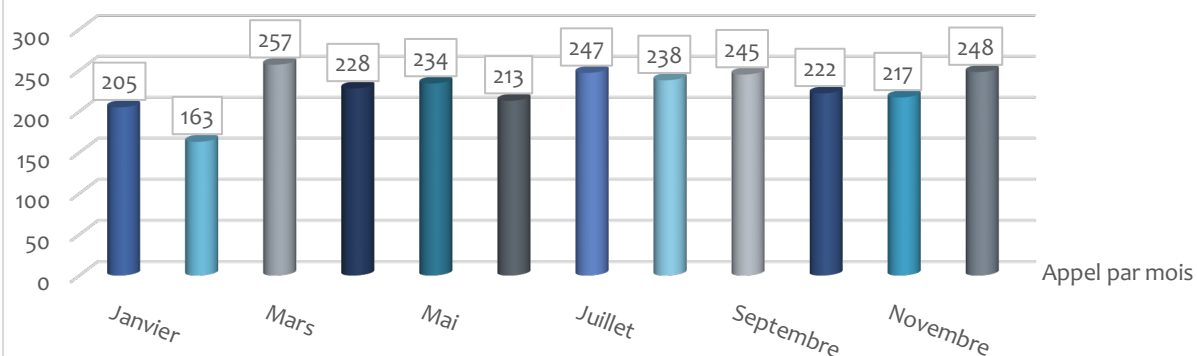
Ces proportions sont stables par rapport à l'année précédente.

Les Appels traités par le Grand Est (GE) :

La plateforme téléphonique GE a traité **2717 appels** issus du numéro vert, soit une augmentation de **26,37 %** par rapport à 2020 (qui avait déjà connu une augmentation de 18 %). Cet accroissement du nombre d'appels peut être mis en lien avec une meilleure visibilité nationale et locale du numéro vert, et avec **l'extension des plages horaires d'ouverture** de la plateforme.

Ces appels se répartissent comme présenté ci-dessous sur l'année :

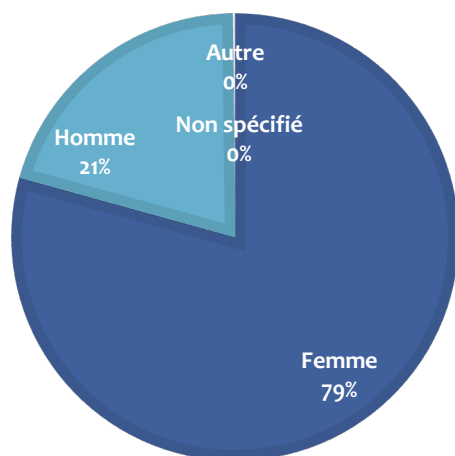
Appels en fonction du mois



Ce graphique souligne une relative stabilité des demandes sur l'année. La baisse du mois de février avait déjà été observée en 2020 et peut être partiellement expliquée par le nombre de jours ouvrables réduit du mois de février.

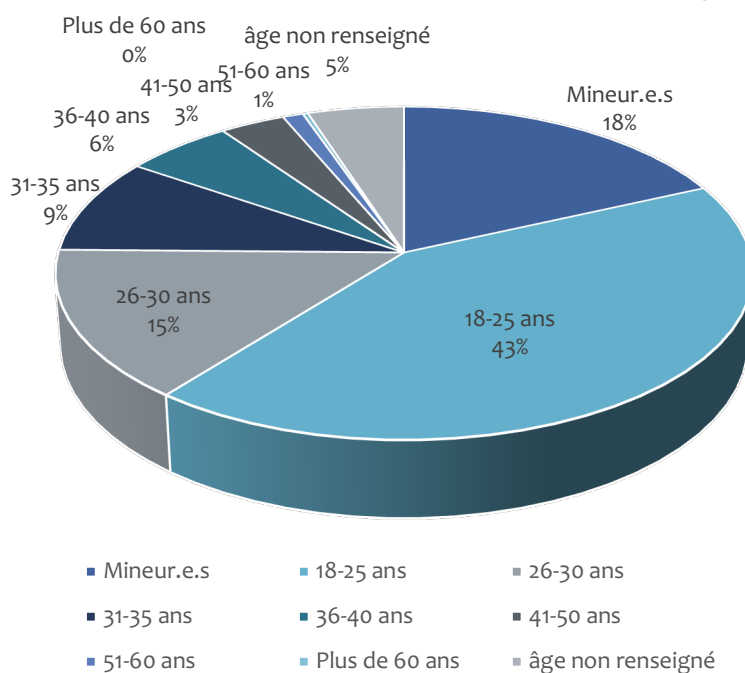
APPELS EN FONCTION DU GENRE :

■ Femme ■ Homme ■ Autre ■ Non spécifié



La part d'hommes sollicitant le numéro vert évolue en fonction des tranches d'âge considérées, mais représente globalement 13 % des appels au NVN.

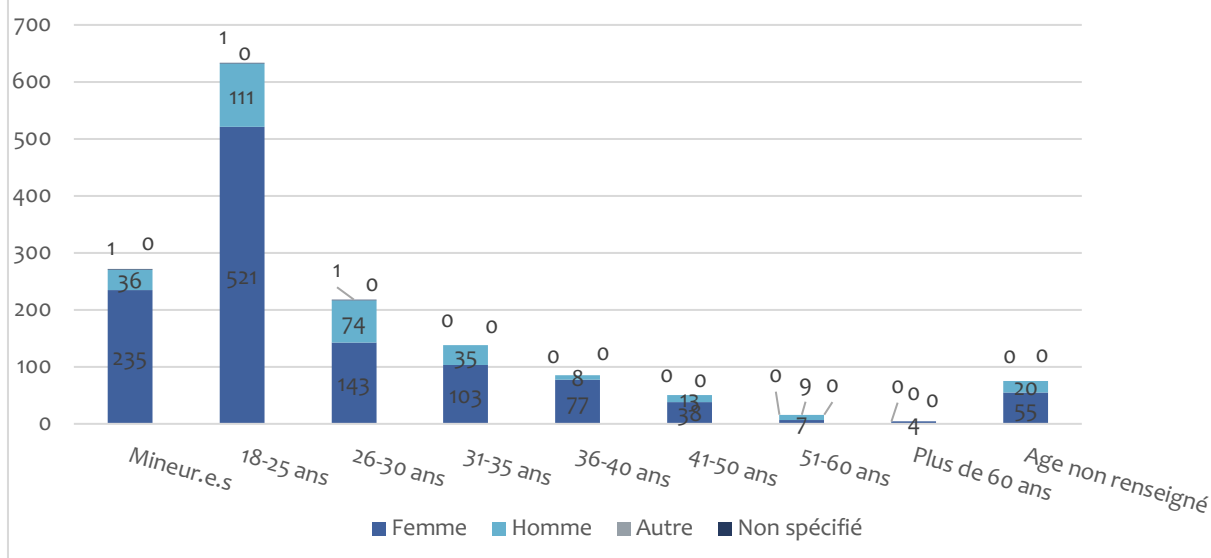
Appels en fonction des tranches d'âges

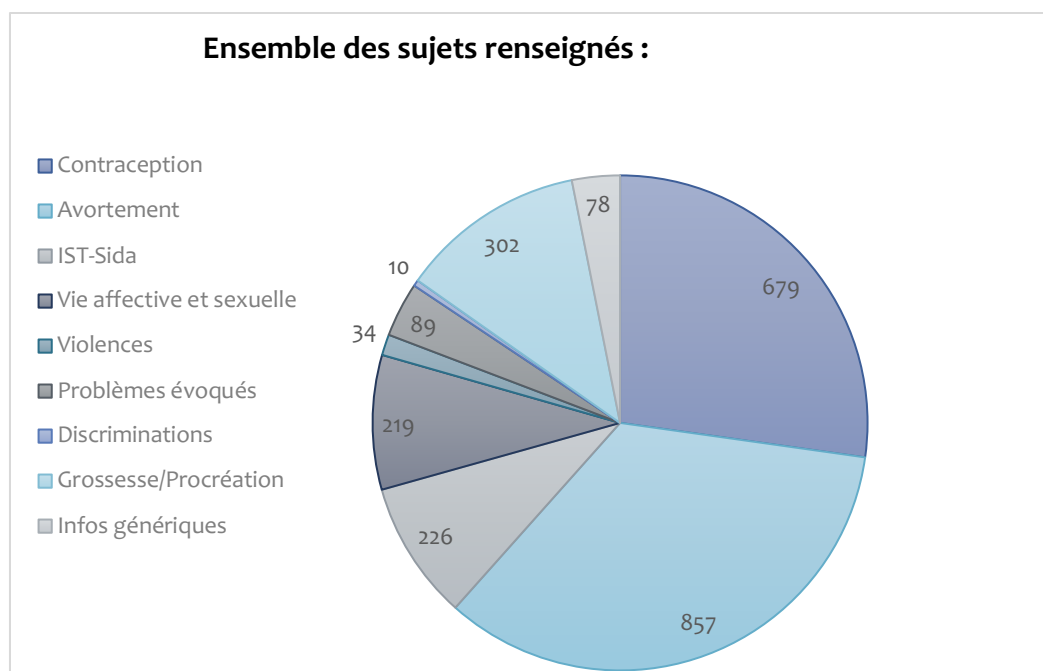


Les appelant.e.s du NVN sont pour 61 % des personnes de moins de 25 ans.

Le NVN permet visiblement à des personnes plus âgées, qui ne fréquentent pas forcément habituellement les permanences des plannings familiaux, de se saisir de la possibilité d'un échange avec un.e professionnel.le.

Genre en fonction des tranches d'âge :





Le thème prépondérant des appels au NVN est l'avortement, avec 34 % des appels, puis la contraception avec 27 %.

Les thèmes principaux des appels connaissent de grandes variations en fonction de l'âge des appelant·e·s.

Ainsi, pour les **personnes mineures**, le thème prépondérant des appels est **la contraception** suivi par les questions autour des grossesses (test de grossesse, risque de grossesse) et les demandes d'information en matière d'IST et d'avortement.

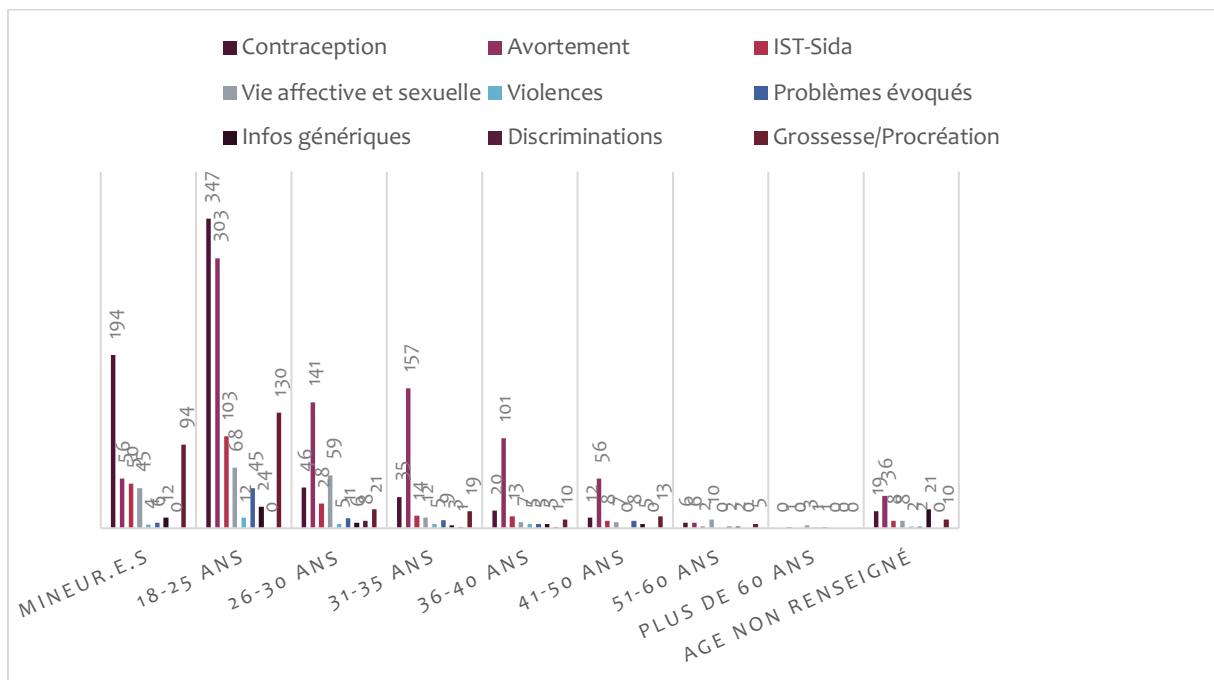
Ces statistiques soulignent le besoin de professionnel·le·s ayant une approche « généraliste » des sexualités afin de répondre à la diversité des demandes, et à leurs évolutions avec l'âge.

Ainsi, si plus de la moitié des appels de personnes mineures concernent la contraception, ces demandes vont progressivement diminuer jusqu'à ne plus représenter que 10 % des demandes chez les plus de 40 ans. À l'inverse, les demandes d'informations en matière d'avortement sont rares au numéro vert chez les personnes mineures, mais deviennent le sujet de la majorité des demandes à partir de 25 ans et jusqu'au-delà de 40 ans. Le thème des IST représente 10 % des demandes de mineur·e·s, en faisant leur deuxième sujet de préoccupation. Ce chiffre reste relativement stable jusque chez les personnes de + de 36 ans.

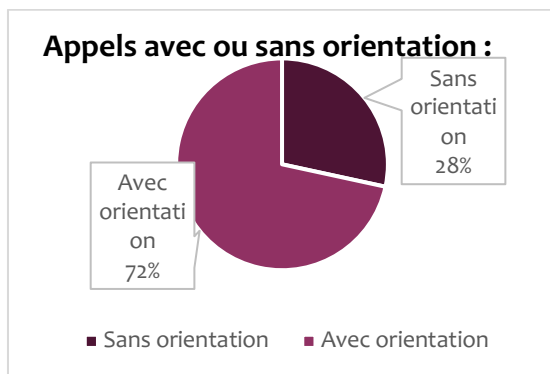
De 25 à plus de 40 ans, le thème prépondérant des entretiens est **l'avortement**. Ces chiffres démontrent clairement la demande existante pour un accès à une information et une écoute personnalisée en matière d'IVG.

Le pourcentage des entretiens concernant des violences subies dans les différentes sphères de vie augmente avec l'âge des appelant·e·s : de moins de 1 % chez les mineur·e·s à 2 % chez les 31-50 ans.

La durée moyenne d'un appel au NVN est de 8 minutes. Cette durée souligne la qualité du travail d'écoute et de conseil effectué via le numéro vert.

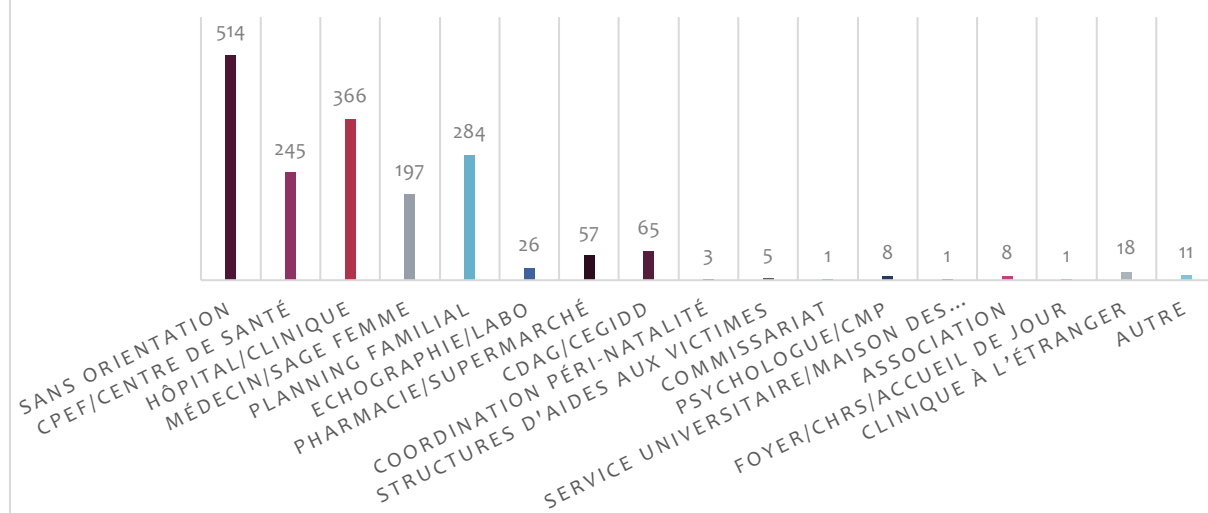


Une grande majorité d’entretiens, 72 %, donne lieu à une orientation. Cette statistique illustre la capacité du numéro vert à satisfaire un ensemble de besoins d’orientation vers les structures des territoires.



Le graphique des orientations de fin d’entretien souligne la réussite de l’un de nos objectifs « permettre une orientation pertinente vers [...] le Planning Familial et ses différents partenaires ». Ainsi, **28 % des appels se terminent sans orientation ultérieure**, suite à une réponse directe à un besoin d’information. Pour les 72 % restants, les orientations se diversifient entre Hôpital/clinique, Planning Familial, Médecin/Sage-femme, CPEF/centre de santé, CDAG/CEGIDD (3,5 %), et d’autres structures pour moins de 2 % des appels.

Orientation en fin d'entretien :



Ces orientations soulignent la capacité du NVN d'agir comme facilitateur d'accès aux structures et professionnel·le·s de soins existants, en soutien de l'offre de soins de chaque territoire.

Conclusion

Le dispositif régional « Permanence téléphonique régionale d'information et d'orientation en matière d'accès à la contraception et à l'IVG » est un dispositif stable, qui fonctionne depuis de nombreuses années et qui a été reconnu par l'obtention d'un CPOM 2021-2024. **Les augmentations des appels aux numéros locaux comme national de l'année 2021 confirment les besoins en matière d'information, de sensibilisation et d'éducation pour la santé, ainsi que de soutien et d'accompagnement auxquels répondent les permanences de la plateforme téléphonique.** Celles-ci permettent de toucher toutes les tranches d'âge, et de manière encore inégale, tous les territoires du Grand Est.

Elles soulignent également la pertinence de la formation globale des écoutant·e·s et de leurs expériences, à même de répondre à la diversité des demandes et de soutenir l'émergence, à partir d'une demande initiale, d'autres problématiques. Par ailleurs, elles confirment la complémentarité existante entre la proposition de numéros locaux et national d'écoute et d'information sur ces thématiques. Le CPOM 2021-2024 va permettre la consolidation d'une pratique d'écoute et de recueil des informations du territoire et l'extension du réseau des structures participatives et partenaires.

La Présence du Planning Familial 67 sur internet et les réseaux sociaux

En 2019, le site internet du Planning Familial s'est modernisé et permet ainsi un accès facile à de nombreux renseignements utiles pour les personnes que nous accueillons : horaires et adresse des permanences, numéro de téléphone, mail, etc. Il propose également des informations de fond, notamment sur les thématiques touchant à l'avortement, la contraception, les sexualités et les violences. Il permet enfin aux internautes de s'informer sur le fonctionnement et l'actualité de notre association — notamment les actions auxquelles nous participons ou que nous organisons — et aussi de nous soutenir via une adhésion.

Facebook

En 2021, nous avons enregistré une hausse de 6 % de notre nombre d'abonné·e·s sur Facebook, réseau sur lequel nous avons le plus d'ancienneté.

La couverture de la page, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant consulté l'un de nos contenus en 2021 s'élève quant à elle à 27 523. Nous touchons donc plus de personnes que simplement nos 1385 abonné·e·s.

Malgré tout, le nombre d'échange reste assez faible puisque seules 5 publications ont généré plus de 100 likes (j'aime). La publication ayant généré le plus d'interactions est le communiqué de presse portant sur les tags dont a été victime le Planning Familial 67.

Nos d'abonné·e·s sont situé·e·s à 84,8 % en France dont 41 % en Alsace. Les principales utilisatrices de la plateforme sont à 82,7 % des femmes, surtout dans la tranche 25-34 ans (33,6 %) puis 35-44 ans (19,1 %) et enfin 18 – 24 ans (10,8 %).

Nous avons été en contact avec 24 personnes par messages privés, soit moitié moins que durant l'année 2020 ce qui peut être expliqué par le contexte sanitaire de 2020.

Trois bénévoles animent la page Facebook. L'équipe a un peu changé : Sophie Girieud a laissé la place à Marion Dubois. Un grand merci à Sophie pour son investissement très qualitatif et merci à Marion de prendre la relève ! Les publications sont programmées à l'avance et nous en avons pour l'instant diminué le nombre en programmant un post tous les deux jours. Ceci nous permet plus de souplesse pour intercaler facilement du contenu en lien avec l'actualité.

Youtube

Sur YouTube, fin de l'effet confinement puisque notre chaîne a fait 435 611 vues sur l'année, soit 71 % de moins qu'en 2020.

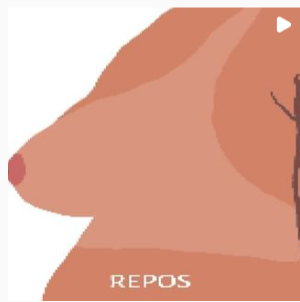
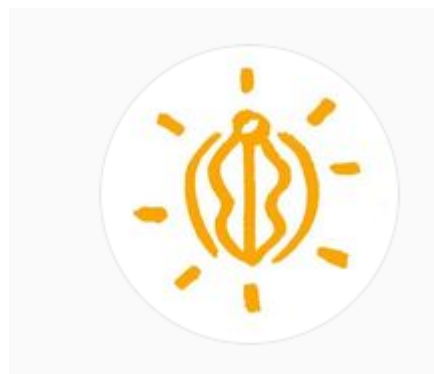
Nous avons tout de même enregistré 4 400 abonnements en plus sur l'année, pas mal pour une chaîne qui n'a plus mis en ligne de vidéos depuis 5 ans !

L'an dernier le public était majoritairement masculin avec le succès de la vidéo « comment mettre un préservatif ». Désormais « comment avorter » est en tête avec 4 700 vues sur l'année (tout de même suivie de près par le tutoriel préservatif qui comptabilise 4 400 vues).

Instagram – J'aime ma vulve

Le compte Instagram éducatif @jaimemavulve a fêté ses deux ans le 8 mars 2021, et malgré un petit ralentissement dans l'ajout de contenu (une publication hebdomadaire au lieu de deux), l'équipe de bénévoles qui le co-anime continue à alimenter la page avec du contenu original — textes et illustrations.

Les nouveaux-elles bénévoles sont toujours encouragé·e·s à rejoindre l'équipe. Cela nous permet d'apporter un nouveau regard (cette année, un regard scientifique et médical, par exemple) sur nos sujets. La sexualité, la diversité des corps, la connaissance de son anatomie et la défense des droits sexuels restent les thèmes de prédilection de la page. Nous avons tout de même abordé de nouvelles thématiques : le BDSM, la sexualité des personnes en situation de handicap, le sexe avec des IST, ou encore le *male gaze*.



Quant aux chiffres, le nombre d'abonné·e·s se stabilise à 12 600 (nous en comptons 12 000 à la fin de 2020). Ce sont toujours les vidéos sur l'anatomie qui comptabilisent le plus de « likes » et de visibilité : 945 « likes » et 8190 vues pour la vidéo sur le périnée publiée en septembre.

Nos abonné·e·s sont toujours en majorité des femmes (87 %), et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-44 ans (45 %) suivie des 18-24 ans (30 %). Nous regrettons de ne pas être suivies par davantage de garçons et d'hommes, étant donné qu'un de nos objectifs

principaux est de prévenir les violences sexistes et sexuelles en mettant en avant la communication et le consentement.

Instagram Le Planning Familial 67

Le Planning Familial 67 assure une présence sur Instagram avec le compte @le_planning_familial_67.

Né pendant le premier confinement, ce compte Instagram a presque doublé son nombre d'abonné·e·s, passant de 550 en 2020 à 950 fin 2021.

L'équipe de salarié·e·s a répondu à 50 messages sur 2021, principalement des demandes de renseignements en lien avec contraception et l'IVG.

Pour ces deux comptes Instagram, les 18-24 ans représentent environ 30 % des abonné·e·s, suivent ensuite les 25-34 ans avec environ 40 % des abonné·e·s.

À titre de comparaison, la part des 18-24 ans n'est que de 11 % pour la page Facebook. Instagram nous permet donc d'être plus proches de notre public cible, YouTube étant un peu à part, car touchant plus à l'étranger (avec respectivement 33 % de 18-24 ans et 31 % de 25-34 ans). Facebook reste utile en termes de militantisme et de réseautage, ce qui se reflète dans la nature des messages privés reçus sur nos différents réseaux.



Snapchat

Autre nouveau-né du confinement, le compte Snapchat « planning_67 ». Il totalisait en fin d'année 2021 52 contacts ajoutés et 6 discussions privées. À noter que Snapchat est une application de messagerie qui n'est pas destinée à de la diffusion d'informations, mais simplement à la discussion (sous forme de photo ou de texte).

Une refonte de l'utilisation et de l'identité de ce compte est actuellement envisagée, afin de permettre une plus grande diffusion de son utilisation.

Les liens pour nous rejoindre sur nos réseaux sociaux :

www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-bas-rhin-67

www.facebook.com/PlanningFamilial67

www.youtube.com/c/LePlanningFamilial67

www.instagram.com/jaimemavulve

www.instagram.com/le_planning_familial_67

Les animations Éducation Vie Affective et Sexuelle en établissements scolaires

Le plaisir de retrouver des échanges avec des adolescents et adolescentes

Cette année 2021 a été marquée par une reprise importante de l'activité du Planning Familial 67 au sein des établissements scolaires ; l'arrêt des animations en 2020 du fait

de la crise sanitaire, n'a pas eu comme résultat l'oubli, de la part des écoles, collèges et lycées du Planning Familial 67, bien au contraire !

Les infirmières et les infirmiers scolaires, toujours en première ligne dans la gestion de la pandémie due à la COVID 19, ont trouvé tout de même le temps pour réfléchir et faire avancer les questions inhérentes à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les établissements et les demandes d'interventions sont arrivées au Planning Familial 67, sans cesse, tout le long de l'année. Nous avons repris avec intensité et énergie nos animations scolaires, même si les conditions d'intervention restaient encore parfois compliquées : des classes souvent fermées, l'équipe de l'association réduite parfois comme expliqué plus haut.

Grand a été notre plaisir de pouvoir échanger à nouveau avec les jeunes qui nous apportent, elles et ils, autant d'air frais en termes de nouvelles connaissances, nouvelles réflexions, nouvelles ouvertures sur ce monde qui change à grande vitesse. Nous avons réalisé ainsi 54 séances auprès des jeunes de classes de collège (6e, 5e, 4e, 3e) et 9 séances dans des classes de lycée. Auprès des lycéens et lycéennes, 3 animations ont eu lieu dans le cadre du Mois de l'Autre où nous avons pu échanger sur le sexisme dans l'espace public avec des élèves du lycée Henry Meck et du CFA Oberlin.

Ces séances se déclinent en fonction des spécificités et des demandes des élèves. La connaissance du corps, l'intimité et la pudeur sont les thématiques que nous avons traitées principalement avec les plus jeunes, qui peuvent être amené·e·s à parler de la puberté, à se questionner sur les changements de leur corps ; l'expression et la gestion des émotions, les rapports entre les genres, la contraception, le dépistage d'IST, l'IVG, l'orientation sexuelle, le plaisir/désir, la virginité, les premières fois, la pornographie, la prostitution, les réseaux sociaux, le cyberharcèlement sont autant d'autres sujets que nous traitons lors de nos échanges avec les élèves. L'importance du consentement, la prévention des violences (agressions, viols, harcèlement), l'égalité entre les genres sont travaillées en filigrane dans chaque séance. Ces séances sont aussi l'occasion d'orienter les jeunes vers des professionnel·le·s ressources : infirmier·e·s scolaires, enseignant·e·s, médecins, CPEF, maisons des jeunes, associations présentes sur le territoire.



Malheureusement, encore en 2021, 16 animations prévues dans des classes de collège et de lycée ont été annulées en avril à cause d'un confinement concernant les établissements scolaires.

Des demandes toujours plus nombreuses

En dépit de la loi Aubry du 4 juillet 2001, qui préconise au moins trois séances annuelles d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, les interventions en milieu scolaire, quand elles sont réalisées, sont le plus souvent d'une seule séance par classe de niveau. **Souvent ce n'est pas la volonté qui manque, mais bien les forces vives : cette année nous avons été dans l'impossibilité d'intervenir dans deux lycées et deux collèges pour un total de 26 classes.** Il est aujourd'hui difficile pour nous de répondre favorablement à toutes les demandes que nous recevons, parce que nous n'avons pas les ressources humaines suffisantes ; un soutien majeur de la part de nos partenaires sur la question des animations scolaires s'impose.

Les animations scolaires sur le territoire : création d'un CoPil et d'une enquête menée auprès des infirmières et infirmiers scolaires

Pour répondre à cette situation, nous avons construit en 2021 un COPIL (COmité de PILotage) avec l'infirmier technique de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département (DSDEN) afin de pouvoir établir un état des lieux des besoins et des demandes au sein de l'éducation nationale au niveau du département du Bas-Rhin. **Nous avons construit ensemble un questionnaire qui a été proposé aux infirmières et infirmiers scolaires et dont la moitié des infirmier·e·s du département (66 infirmières et infirmiers scolaires) ont répondu·e·s.**

Pourquoi les infirmiers et infirmières ? Parce qu'elles et ils sont les interlocuteurs et interlocutrices privilégié·e·s par rapport aux questions de santé sexuelle au sein des établissements scolaires : selon les résultats du questionnaire, dans les établissements scolaires, 54 % des référent·e·s EVRAS sont des infirmier·e·s et dans les 40 % des établissements il n'y a pas de référent·e·s.

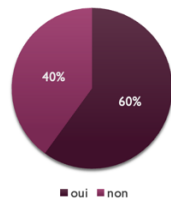
Les réponses à ce questionnaire réaffirment ce que le Planning Familial 67 observe depuis déjà longtemps :

- Ce sont très majoritairement les infirmiers et infirmières scolaires qui sont référents et référentes de ces questions dans les établissements scolaires ;
- La demande de séances d'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle existe.

DEMANDES ET BESOINS DES ADULTES ET DES JEUNES

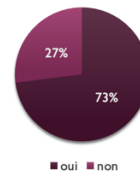
■ 60% considèrent qu'une demande d'EVRAS de la part des professionnel·les de l'établissement existe :

Demande des adultes



■ 73% considèrent qu'une demande d'EVRAS de la part des élèves existe :

Demande des jeunes



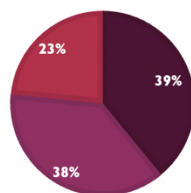
- 2/3 des séances ont lieu dans un cadre partenarial et 80 % des établissements souhaitent qu'un partenariat soit mis en œuvre avec une structure extérieure tel le Planning Familial 67.

DES SÉANCES DANS UN CADRE PARTENARIAL

■ Plus de 2/3 des séances EVRAS sont réalisées dans le cadre d'un partenariat

Dans le cadre de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, existe-t-il, actuellement, un partenariat avec une structure extérieure au sein de votre établissement ?

■ oui, informel ■ oui, formalisé ■ non



■ La moitié des établissements au sein desquels il n'y pas de partenariat sont intéressés pour en mettre un en œuvre

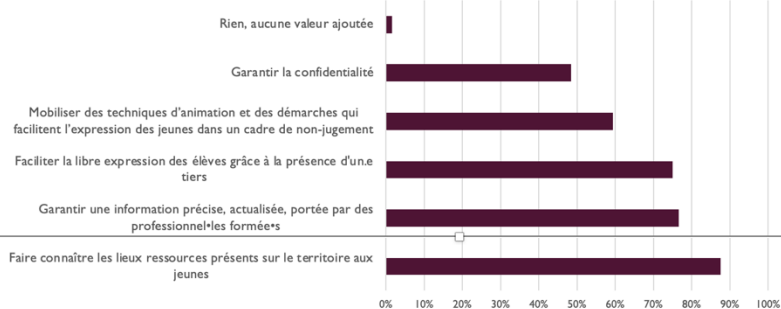
■ **80 % des établissements souhaitent qu'un partenariat soit mis en œuvre avec une structure extérieure**

- La grande majorité des infirmiers et infirmières scolaires enquêté·e·s apprécient la venue de professionnel·les extérieur·e·s à l'établissement scolaire.

LES INTÉRÊTS A FAIRE APPEL A UNE STRUCTURE EXTÉRIEURE :

- Les compétences et les plus valeurs apportées par les professionnels de structures extérieures sont largement reconnues par les infirmières scolaires ayant répondu à l'enquête :

Faire appel à une structure extérieure permet de :



De plus le réseau « Naître en Alsace » a mené une enquête auprès des structures qui interviennent dans les établissements scolaires dans le cadre de séances d'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle. Il en ressort qu'un peu plus de 16 % des jeunes scolarisé·e·s au collège et au lycée ont bénéficié d'une séance (selon les réponses à l'enquête).

Le Planning Familial 67 touche à lui seul, 6 620 élèves (sur 12 387 touché·e·s) d'après les données collectées auprès d'Info Ado — CHU Hautepierre/CMCO, CHG Saverne — Service de maternité-gynécologie, CPP Obernai, CH Haguenau, Centre Hospitalier intercommunal de la Lauter — Wissembourg, groupe hospitalier Sélestat-Obernai et le Planning Familial 67.

Cette année nous a permis un bilan réfléchi par rapport à notre travail sur les questions d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle : nous avons pu prendre du recul pour déterminer de nouvelles pistes d'action, afin de structurer et formaliser notre travail pour mieux répondre aux besoins des personnes, les jeunes, qui restent au cœur de nos missions.

Des animations scolaires en milieu carcéral

Nous avons, cette année 2021, repris un projet dans lequel le Planning 67 s'était engagé des années auparavant : **les interventions sur les questions de vie relationnelle, affective et sexuelle auprès des mineurs incarcérés.** « Aller vers les publics éloignés » est un principe inscrit dans notre projet associatif et nous pensons que cette action a bien sa place dans cette perspective : des jeunes hommes qui, même si concernés par un parcours de vie difficile et aux marges, restent des adolescents avec leurs questions parfois naïves, parfois enfantines, parfois drôles, spontanées, intenses, intéressantes.

Il s'agit ici d'un projet initié sous demande de l'unité locale d'enseignement de la Maison d'Arrêt de Strasbourg qui nous a demandé de réaliser des séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle sous forme d'échange et de discussion autour de thèmes en rapport avec les préoccupations des jeunes.

Comme toute séance EVRAS, nous avons travaillé sur un principe de pédagogie active participative (brainstorming, quizz, débats) pour favoriser l'échange entre pairs et éviter les informations verticales souvent moins efficaces que le questionnement maïeutique. Aborder les situations de vie de ces jeunes n'était pas l'objectif, mais nous avons vu que, mis dans une situation d'écoute et de confiance, la parole se libérait et parfois un élément de la vie privée était dévoilé.

En 2021 nous avons réalisé deux séances auprès de 6 jeunes et encore 4 séances ont été programmées pour 2022 ; chaque séance a été réalisée en binôme avec un ou une des enseignants et enseignantes de l'unité locale d'enseignement de la Maison d'Arrêt de Strasbourg avec qui nous avons pu échanger pour mieux comprendre ce milieu complexe et loin de notre quotidien.

Le projet a été réalisé grâce au soutien de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Nous espérons instaurer cette collaboration enrichissante dans la durée de nos actions.

Les animations Éducation Vie Affective et Sexuelle hors établissements scolaires

Comme expliqué précédemment, l'une des missions du Planning Familial est d'intervenir dans les établissements scolaires (école primaire, collège et lycée) afin de proposer des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. En plus de ces séances, nous intervenons également dans d'autres établissements qui ne dépendent pas de l'Éducation nationale. Il s'agit de structures médico-sociales et socioéducatives dans lesquelles nous rencontrons des publics éloignés de l'information. Nous travaillons également en partenariat avec des associations et structures locales depuis plusieurs années.

Dans le cadre de notre volonté de promouvoir la santé sexuelle au plus grand nombre, l'AD 67 a poursuivi et créé de nouveaux partenariats avec :

- Le Centre d'Accueil des Demandeurs et Demandeuses d'Asile des Cèdres (CADA) : à raison d'une séance par mois avec un groupe de femmes, différent à chaque fois. Certains groupes sont francophones, d'autres nécessitent la présence d'une interprète. Ces séances sont l'occasion, entre autres, de présenter notre association, de rappeler quels sont les droits sexuels et reproductifs en France et de favoriser l'échange entre participantes ;
- La résidence sociale Saint Charles de Strasbourg, auprès d'un groupe de femmes pour une réunion d'information et de sensibilisation concernant la santé sexuelle et reproductive et la réduction des risques ;
- Nous sommes également intervenues à l'EPIDE, Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi, à plusieurs reprises tout au long de l'année. En petits groupes, les jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans ont pu bénéficier d'une animation sur la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Nous sommes aussi intervenues au CER du Hohwald (Centre Educatif Renforcé) auprès d'un groupe de jeunes garçons âgés de 14 à 18 ans.

3.7. Le programme « Handicap et alors ? »

Un programme national fondé sur le respect de l'autonomie sexuelle et affective

Le programme « Handicap et alors ? » est un programme national qui a vu le jour en 2008 suite à une réflexion autour de l'accueil et l'accompagnement proposés aux personnes en situation de handicap, dans le cadre des permanences dans les Espaces de Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) et les Centres de Planifications et d'Éducation familiale (CPEF) proposées dans les différentes AD. Ce programme est en

lien direct avec les séances d'éducation à la sexualité menées par le Planning Familial depuis de nombreuses années. Le Planning Familial milite pour que chaque personne puisse avoir accès à la contraception, à l'avortement et aux informations afin de vivre une sexualité épanouie et cela grâce notamment aux séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle proposées dans les établissements scolaires et aux interventions collectives (hors scolaires). Le droit à l'éducation à la sexualité est un droit qui appartient aussi aux personnes en situation de handicap, lesquelles ont aussi une sexualité qui n'est pas différente des personnes dites « valides ».

Le programme « Handicap et alors ? » promeut une approche positive de la sexualité et de la vie affective des personnes en situation de handicap (mental, psychique, physique, sensoriel, social, etc.) fondée sur la reconnaissance et le respect de leur autonomie sexuelle et affective.

Les objectifs sont les suivants :

- Libérer la parole : offrir aux personnes en situation de handicap un espace de parole afin qu'elles puissent se positionner librement et de façon autonome dans leur vision de la relation à l'autre, prendre conscience qu'elles disposent de compétences et faire ainsi leurs propres choix ;
- Favoriser l'accès au corps, à la sexualité et la vie affective : cette acquisition de l'autonomie permettra aux personnes en situation de handicap de mieux appréhender les questions relatives à leur vie intime en favorisant leur choix de relations libres et consenties, tout en prévenant les situations de violences ;
- Aider les familles, les professionnel·le·s, les institutions et leur apporter des outils concrets pour agir sur le terrain ;
- Agir en faveur de la promotion de la santé sexuelle de la réduction des risques sexuels, de la prévention des violences : la réduction des risques sexuels aborde les contraceptions masculines et féminines, la contraception d'urgence, les modes de transmissions du VIH et des autres IST et les différentes expositions aux risques selon les pratiques sexuelles ;
- Proposer un relais et des personnes-ressources pour ne pas se sentir isolé·e sur le terrain : la mise en place des formations, des analyses de la pratique, de groupes de parole et de temps de travail spécifiques, permettant de doter les acteurs de terrain d'outils et de ressources pour répondre concrètement aux attentes et questions sur la vie affective.

La spécificité de ce programme repose sur un travail global qui s'articule autour de 4 axes. C'est un programme qu'il est important d'appréhender dans sa globalité, car les quatre axes sont intrinsèquement liés.

- **Axe 1 : Avec les personnes en situation de handicap.** En offrant un espace de parole sur la vie affective, relationnelle et sexuelle, afin qu'elles puissent se positionner librement et de façon autonome dans leur vision de la relation à l'autre, prendre conscience qu'elles disposent de compétences et faire ainsi leurs

propres choix. Ces échanges peuvent se faire au sein de nos locaux (entretiens individuels ou de couples), mais peuvent également être proposés au sein des structures d'accueil (séances collectives, permanences individuelles).

- **Axe 2 : Avec les familles.** En offrant un espace de soutien et d'accompagnement pour que les parents puissent partager librement leurs expériences, craintes et questionnements face au changement corporel et à la vie affective et relationnelle de leurs enfants.
→ Les familles et proches se saisissent de plus en plus du numéro vert national Sexualités, contraception, IVG et elles nous contactent directement pour avoir des conseils ou simplement être soutenues lorsqu'ils font face à des situations complexes.
- **Axe 3 : Avec les professionnel·le·s.** En formant les professionnel·le·s qui agissent sur le terrain et accompagnent les personnes en situation de handicap au quotidien. Ces formations permettent de travailler avec les équipes la question des représentations liées à la sexualité des personnes en situation de handicap, de questionner les pratiques professionnelles, de construire collectivement des postures professionnelles, d'apporter des outils concrets pour agir sur le terrain et d'acquérir des techniques d'écoute afin de faire d'eux des interlocuteurs·rices possibles.
- **Axe 4 : Avec les institutions.** En accompagnement les institutions qui cherchent à intégrer la question de la vie affective, relationnelle et sexuelle au sein du projet d'établissement afin de répondre au cadre légal (lois de 2002 et 2005) qui promeuvent le respect de la vie privée et de l'intimité des personnes accueillies en institution et encouragent les institutions à œuvrer dans ce sens.

Les actions menées à travers ce programme s'inscrivent dans :

- la loi Aubry du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception qui indique qu'« *une information et une éducation à la sexualité et à la contraception sont notamment dispensées dans toutes les structures accueillant des personnes handicapées* » ;
- Notre plaidoyer en matière de lutte contre les violences faites aux femmes : ces actions sont considérées comme étant des outils de prévention des violences. D'après une enquête menée par l'association Mémoire Traumatique et Victimologie en 2014, les enfants sont les principales victimes des violences sexuelles. En effet, 81 % des cas de violences sexuelles débutent avant l'âge de 18 ans et les enfants en situation de handicap sont 3 fois plus touchés par ces violences. De plus, d'après le rapport du Parlement européen paru en 2007, « *près de 80 % des femmes handicapées sont victimes de violences et elles sont quatre fois plus susceptibles de subir des violences sexuelles que le reste de la population féminine* ».
- Une démarche militante et politique qui vise à déconstruire les sexualités, travailler sur les représentations et briser un tabou qui persiste encore lorsqu'il s'agit d'aborder les sexualités des personnes en situation de handicap.

La déclinaison locale du programme « Handicap et alors »

Le projet associatif du Planning Familial 67 s'inscrit dans une démarche d'aller vers les publics éloignés. C'est le cas notamment pour les personnes en situation de handicap qui se déplacent peu jusque dans nos locaux. Nous les rencontrons essentiellement lors des séances et/ou permanences proposées dans les établissements partenaires. En effet, force est de constater que tou·te·s les enfants et adolescent·e·s ne suivent pas un cursus dit « ordinaire » et que certain·e·s sont accueilli·e·s dans des établissements spécialisés, ce qui est notamment le cas pour la majorité des enfants en situation de handicap.

En 2021, nous avons poursuivi notre partenariat avec le Service d'Insertion, de Formation et d'Apprentissage Spécialisé (SIFAS) situé à Bischheim en proposant des séances collectives. Nous avons animé 18 séances auprès d'adolescent·e·s et jeunes adultes qui y trouvent dans cet espace de parole un lieu bienveillant pour pouvoir s'exprimer librement, chacun·e avec ses moyens, pour pouvoir poser des questions sur les relations amoureuses, le corps, les relations sexuelles, les moyens pour se protéger des risques de grossesses non désirées et des maladies, pour parler du désir et du droit à devenir parent (question encore taboue pour les personnes en situation de handicap), pour parler de l'espace privé et de l'espace public, de l'intimité et de la relation à l'autre, des limites entre son corps et le corps de l'autre, du consentement, des moyens pour se protéger des violences sexistes et sexuelles, etc.

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Anne Claire STAUBES de l'AAPEI situé à Schiltigheim. En effet, depuis 2019, un partenariat avec l'ESAT a vu le jour. Suite à plusieurs rencontres avec la psychologue de l'établissement, des permanences individuelles sont proposées aux travailleurs et travailleuses au sein même de l'ESAT, sur leur temps de travail. Nous sommes également intervenues au sein du Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) de Sélestat où nous avons pu proposer 6 séances auprès des enfants (entre 9 et 12 ans) et 6 auprès des adolescent·e·s (entre 14 et 17 ans). Le partenariat existe depuis 2019. Au départ, les séances étaient proposées en mixité, mais des ajustements ont été mis en place en fonction des demandes et des besoins des groupes. C'est pourquoi nous avons proposé d'intervenir en non-mixité cette année. Les jeunes semblaient plus à l'aise avec cette nouvelle configuration.

Cependant, le constat au quotidien est clair : nous ne parvenons pas à répondre aux demandes des nombreuses structures qui nous sollicitent et devons en refuser régulièrement ; il serait donc nécessaire de renforcer l'équipe sur ces thématiques pour pouvoir répondre de façon adéquate à la demande.

Nouveaux partenariats :

En 2021, nous avons rencontré des professionnel·le·s du SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile) de l'ARSEA de Strasbourg, de l'Institut d'Éducation Motrice (IEM) les IRIS situés également à Strasbourg et du SESSAD de Rosheim dans le but de présenter les actions du Planning Familial 67 et mettre en avant le programme « Handicap et alors ? ». Nous avons pu partager avec les professionnel·le·s du SESSAD

de Rosheim un long moment d'échange autour de la question des outils et des supports que nous utilisons auprès des personnes en situation de handicap. L'objectif, à long terme, est de pouvoir proposer un partenariat pérenne avec ces nouvelles structures.

La majorité des structures qui nous contacte nous demande avant tout d'intervenir auprès des personnes concernées, considérées comme prioritaires : bien qu'essentielles dans le parcours d'une personne accueillie en institution, les interventions du Planning Familial 67 ne doivent pas et ne peuvent pas se limiter aux personnes concernées. Intervenir auprès des personnes accueillies ne suffit pas si nous voulons qu'un réel changement s'opère au sein des institutions. C'est pourquoi, depuis peu, dès que nous avons une demande pour intervenir auprès des personnes accueillies au sein des institutions, nous essayons de défendre cette position en proposant en parallèle une formation ou journée de sensibilisation à destination des professionnel·le·s, ou un accompagnement sur la façon d'intégrer les thématiques « handicaps et sexualités » dans le projet de l'établissement et proposons, si cela est possible, de présenter notre travail aux parents, notamment dans les établissements où sont accueillies des mineur·e·s. L'objectif est la continuité dans l'accompagnement des personnes concernées, des professionnel·le·s (formations) et de l'établissement. La continuité de la mise en œuvre du programme est pour nous un enjeu majeur, car rappelons-le, ce programme est politique !

Participer à créer le « Centre de Ressources Régional Vie Affective, Intime, Sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap » en région Grand Est.

Entre le 3 septembre et le 25 novembre 2019, le gouvernement a mis en place un ensemble de tables rondes qui avaient pour objectif de réunir des personnes concernées par les problématiques liées aux violences faites aux femmes. Ce « Grenelle contre les violences conjugales » a permis de déterminer les mesures à prendre pour les combattre. Dans la continuité les « Grenelles contre les violences faites aux femmes en situation de handicap » ont vu le jour. Le Planning Familial a participé aux travaux du groupe qui continue à se réunir pour prendre en compte les problématiques spécifiques aux femmes en situation de handicap qui subissent une double discrimination : une discrimination liée au genre, du fait d'être une femme dans une société patriarcale et une discrimination liée à la situation de handicap dans une société validiste. La participation du Planning Familial aux tables rondes a permis de faire remonter les difficultés, les problématiques et les injustices observées sur les terrains, lors d'actions, et d'amener une contribution pour que les politiques publiques puissent prendre en compte la réalité des femmes concernées.

Les mesures retenues par le Grenelle des violences en direction des personnes en situation de handicap ont donné lieu à :

- Une instruction (circulaire N° DGCS/SD3B/2021/147) du 5 juillet 2021 pour les établissements médico-sociaux sur la prévention, le repérage et la prise en compte des violences chez les personnes en situation de handicap ;
- Une formation à distances pour les professionnels du médico-social ;

- La création des centres ressource vie intime, relationnelle, sexuelle des personnes en situation de handicap et soutien à la parentalité.

Le Planning Familial 67 a participé en janvier 2021 à la première réunion nationale pour la constitution des Centres Ressources Régionaux et, dans un deuxième temps, il a été contacté par l'UDAF 54 pour participer au COPIL (COMité de PILotage) pour la création d'un centre ressource Grand Est. Après trois réunions, le COPIL, composé du Planning Familial 67, de l'UDAF (qui est porteur du projet), IREPS, Fédération régionale CIDFF, CREA Grand Est, MyHandicap, APF, France Handicap Grand Est, APEDI, AREFH, a répondu à l'appel d'offre de l'ARS Grand Est pour la création d'un centre ressource sur le territoire.

Le siège du centre ressource est à Nancy et trois réunions annuelles du COPIL sont prévues pour 2022. Nous espérons porter ce projet en 2022 en tant que Fédération régionale Grand Est pour amener une réflexion à l'échelle de la région.

Formation « Les violences sexuelles faites aux femmes en situation de handicap : Prévenir, repérer et accompagner ».

Dans le cadre de ses actions « Handicap et alors ? », les acteurs et actrices de terrain ont signalé au Planning Familial 67 des besoins de formation sur les violences faites aux femmes en situation de handicap. D'après le Grenelle des violences lancé en 2019 par le gouvernement, les femmes en situation de handicap subissent plus de violences (psychologiques, sexuelles) que les femmes dites valides. De plus, peu de ressources spécifiques existent actuellement en matière de prévention et d'accompagnement.

Pour le détail des formations proposées aux professionnel·le·s se référer au 10.4 de ce rapport.

LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP
Prévenir, repérer et accompagner
7 & 8 octobre 2021

FORMATION GRATUITE
LIEU À DÉFINIR
À DESTINATION DES PROFESSIONNEL·LE·S DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

le planning familial 67
HANDICAP et alors ?
13 octobre 2021, 9h-12h : Partage de pratiques
Pour infos: formations.pf67@gmail.com

ars
Direction Régionale des Services à la Population et à l'Éducation

3.8. Prévenir et dépister les violences sexuelles faites aux enfants

Convaincu de l'importance d'intervenir dès le plus jeune âge, notamment en matière d'égalité et de prévention primaire des violences sexistes et sexuelles et suivant les recommandations du Haut Conseil à l'Égalité en la matière, le Planning Familial continue de renforcer ses partenariats avec les foyers, internats pour jeunes enfants et établissements de formation, en vue de continuer ses actions en direction des enfants.

Lancement et poursuite du Programme de Développement Affectif et Social (PRODAS)

Bien que l'année 2021 fût à nouveau bouleversée par la pandémie du COVID-19, le Planning Familial a pu organiser des animations à la vie affective et sexuelle avec un groupe d'enfants accueillis au Foyer de la Jeunesse Charles Frey à Strasbourg. En effet, suite à une demande de partenariat de la part de cette structure, quatre séances avec des enfants âgé·e·s de 8 à 11 ans sur les thématiques du consentement, de la puberté et de la vie affective ont pu avoir lieu.

En 2021, le Planning 67 a poursuivi son partenariat d'animation PRODAS (« Programme de Développement Affectif et Social ») avec l'École Régionale du Premier Degré (ERPD), un internat scolaire accueillant des enfants et adolescents-es, âgé·e·s de 6 à 15 ans, où ces derniers-ères dépendent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et bénéficient d'une mesure judiciaire ou administrative (AED). En effet, quatre formations (en ligne et en présentiel) ont pu être organisées en 2020/2021 pour les professionnelles de l'ERPD qui accompagneront les animatrices lors des séances.

Une thématique présente dans la formation des futur·e·s professionnel·le·s

En 2020/2021 le Planning Familial 67 a pu organiser de nombreuses formations pour les étudiantes et étudiants de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), mais aussi pour les professionnel·le·s de la petite enfance sur la prévention et le dépistage des violences sexuelles à l'égard des enfants.



Un projet inter-associatif qui voit le jour et se concrétisera en 2022

Suite à ces formations, le Planning Familial 67 a pu constater que les outils de prévention en matière de lutte contre les violences sexuelles sont principalement conçus à destination des enfants, afin de les inciter à parler, à dénoncer, mais aussi à mieux se protéger. Néanmoins, il est nécessaire que ce soient les professionnels-les qui travaillent en lien avec les enfants, qui repèrent, dénoncent et accompagnent les enfants victimes de violences sexuelles. C'est pourquoi fin 2021 le Planning Familial 67 a proposé une rencontre aux associations du CIDFF 67, Themis 67 et le Viaduc 67 afin d'échanger sur un partenariat inter-associatif en vue d'organiser ensemble en 2022 un programme de formation à destination des professionnels-elles sur les violences sexuelles faites aux enfants.

3.9. Groupe de parole — femmes victimes de violences sexuelles

Écouter et croire, sans jugement

Toutes les trois semaines, et ceci depuis plus de vingt ans, le Planning Familial de Strasbourg organise dans ses locaux le groupe de parole pour les femmes victimes de viols ou viols par inceste. Les séances sont animées par une animatrice et une bénévole du Planning Familial et regroupent dix personnes au plus, engagées sur une régularité à l'année.

En 2020, malgré la pandémie de la COVID-19, le Planning Familial 67 s'est engagé à continuer de recevoir dans ses locaux les séances du groupe de parole. En 2021, la même importance fut accordée à cette manière de se rencontrer, avec pour cette année, aucune restriction du nombre de participantes.

Un des objectifs de ce groupe de parole est d'offrir un espace d'expression et d'écoute, un lieu sécurisant, amical, où les participantes se sentent suffisamment en confiance pour partager leurs vécus, leurs souffrances, leurs interrogations, et parfois leur colère. C'est un espace où la parole peut être posée, entendue et crue, sans a priori ni jugement. Le groupe de parole est également le lieu qui permet de se reconnaître victime d'un agresseur ou d'une agresseuse qui est seul·le responsable de ce qui est advenu, et d'une agression s'inscrivant dans un système sociétal global.

Interpeller les responsables politiques et gouvernementaux

En plus d'animer le groupe, le Planning Familial intervient dans sa promotion afin d'inciter les responsables politiques et gouvernementaux concernés à prendre des mesures pour prévenir et réprimer les délits et crimes sexuels dont les femmes sont victimes. Le Planning veut être une source de réflexion quant aux mesures qui s'imposent pour mettre un terme à la domination d'un sexe sur l'autre, et celles qui feront évoluer les rapports entre femmes et hommes vers plus d'égalité et de respect.

Les demandes de participation augmentent, un nouveau groupe en 2022



Afin d'organiser un cadre rassurant pour les participantes du groupe de parole, le Planning Familial a fait le choix de proposer un groupe restreint avec un engagement de participation régulière, afin que chacune ait le temps de s'exprimer à chaque séance et que la qualité d'écoute soit maximale. Les demandes de participation au groupe ne cessent cependant d'augmenter, avec un temps d'attente pour certaines parfois de plus de 6 mois. C'est pourquoi en 2022, le Planning Familial ouvrira un second groupe de parole, avec le soutien de la Ville de Strasbourg, avec pour particularité que celui-ci pourra accueillir de nouvelles participantes tout au long de l'année.

3.10. Se former

Bibliothèque et Centre de documentation :

La bibliothèque du Planning familial 67 a continué à s'étoffer pendant l'année 2021 : 80 volumes ont été acquis (ou reçus en dons), sur les thématiques du Planning (avortement, contraceptions, féminisme, handicap, sexualités, violences) grâce à des romans, des BD, des documentaires, etc.

Nous avons aussi acheté des livres pour ados et pour enfants, qui sont surtout utilisés par les conseillères dans leurs animations, scolaires ou non.

Les fiches d'emprunt révèlent des noms nouveaux, donc un certain élargissement du public fidèle de la bibliothèque ! Pour en faire partie et emprunter des livres, rappelons qu'il suffit de prendre une adhésion à l'association, de 8 à 20 euros pour l'année. Pour venir emprunter, il est conseillé d'appeler avant, pour s'assurer d'être accueilli-e.

Nous en profitons pour remercier les bénévoles qui prennent grand soin de notre bibliothèque et de nos livres.

3.11. Se former en continu, nos participations à des colloques et des formations

Sur le territoire au niveau local :

- Février et décembre 2021 : Outils et pratiques du numéro vert national
- Avril 2021 : stage de conseillère conjugale et familiale au centre périnatal de proximité de Schirmeck (67)
- Juin 2021 : Colloque « Les abus sexuels chez l'enfant. Écouter, enquêter, juger, prévenir »
- En novembre 2021, deux personnes de l'équipe ont validé leur formation de conseillère conjugale et familiale, une autre a validé son EAV (Éducation à la vie).

Sur le territoire au niveau national :

- Février 2021 : la juridiction européenne en matière d'avortement
- Février 2021 : stage de conseillère conjugale et familiale au centre hospitalier d'Épernay (51)
- Mai 2021 : Webinaire EREPL
- Mai 2021 : table ronde sur « Les enjeux de l'éducation à la sexualité : un tabou social et politique ? » en visioconférence
- Mai 2021 : conférence de l'UNICEF sur le consentement

-
- Novembre 2021 : 9e rencontre interprofessionnelle de la MIPROF dans le cadre du 25 novembre, journée internationale de lutte pour les droits des femmes en visioconférence

3.12. Organisme de formation

- Mars et mai 2021 : Établissement Régional du Premier Degré
- Mai 2021 : Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation (ALEF) formation des directeurs et directrices des périscolaires du Kochersberg sur la thématique « Prévenir, dépister, et accompagner les violences sexuelles faites aux enfants »
- Juin, juillet et octobre 2021 : Femmes et handicap
- Juin, novembre et décembre 2021 : CIDFF
- Octobre 2021 : Infirmières de la CPAM à Schiltigheim, Strasbourg, Sélestat et Illkirch-Graffenstaden

3.13. Former les futur·e·s professionnel·le·s de la santé et du social

En 2021, nous sommes intervenu·e·s dans les établissements de l'enseignement supérieur suivant :

- l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) qui forme les futur·e·s professeur·e·s des écoles ;
- la faculté de pharmacie, afin de former les étudiant·e·s concernant la santé sexuelle chez les jeunes, à l'accueil des adolescent·e·s en officine, notamment lors de la demande d'une contraception d'urgence ;
- l'ESEIS (École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale) auprès de futur·e·s éducateurs·trices spécialisé·e·s ;
- l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) pour proposer une intervention sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive, mais également en accueillant des étudiant·e·s dans nos locaux lors des permanences d'accueil du public afin de leur fournir du matériel et des explications sur la façon dont nous menons des animations scolaires.
- L'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) pour une séance auprès des étudiant·e·s autour de la notion de consentement.

3.14. Accueillir des stagiaires

Le Planning Familial est un lieu de formation pour des stagiaires venant de différents établissements de Strasbourg et de différents horizons : médical et médico-social. Être accueilli·e à l'AD 67 pour un stage (entre une semaine et trois mois) est une opportunité d'élargissement des connaissances : dépistage des violences, éducation populaire, posture professionnelle caractéristique de notre association. Les stagiaires soulignent régulièrement les apports spécifiques et l'enrichissement de ce lieu de stage unique dans leur parcours de formation.

Le travail de formation et d'accompagnement de stagiaires fourni par l'équipe n'est actuellement pas financé. Nous menons actuellement une réflexion sur le temps, l'énergie et les compétences mobilisés par l'accueil des stagiaires pour en améliorer la reconnaissance.

En 2021, nous avons accueilli au sein de nos locaux quatre stagiaires issu·e·s de l'École de Sage-Femme, une stagiaire de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, deux internes de la faculté de médecine, une sage-femme en DU de gynécologie à l'université de médecine de la Sorbonne et trois étudiant·e·s de la faculté de sociologie. Enfin, une militante de l'AD 21, association en reconstruction, est venue à l'AD 67 valider sa formation EAV (Éducation à la Vie).

3.15. Journée de formation à destination des services civiques du Planning Familial

En janvier 2021, nous avons pu proposer une journée de formation aux services civiques accueilli·e·s dans les différentes AD autour de la question du handicap et de la santé sexuelle, pour sensibiliser les personnes à ce sujet. La formation a eu lieu en visioconférence.

3.16. Former les professionnel·le·s

Formation des professionnelles de l'ERPD dans le cadre du Programme PRODAS (décembre 2020 à mai 2021) :

En 2021, le Planning 67 a poursuivi son partenariat d'animation PRODAS (« Programme de Développement Affectif et Social ») avec l'École Régionale du Premier Degré (ERPD), un internat scolaire accueillant des enfants et adolescent·e·s, âgé·e·s de 6 à 15 ans, où ces dernier·ère·s dépendent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et bénéficient d'une mesure judiciaire ou administrative (AED). En effet, quatre formations (en ligne et en présentiel) ont pu être organisées en 2020/2021 pour les professionnelles de l'ERPD qui accompagneront les animatrices lors des séances. Bien que ces séances étaient initialement prévues en 2021, seule une séance avec les enfants a pu être organisée du fait des restrictions sanitaires.

Formation des professionnel·le·s de l'Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation (ALEF) (mai 2021)

En mai 2021, deux animatrices du Planning Familial 67 ont organisé une formation « Âge, sexualités et comportements des enfants : Comment réagir, comment accompagner ? » pour les directrices et directeurs des centres périscolaires du territoire du Kochersberg.

Formation pour professionnel·le·s du secteur médico-social (juin, juillet et octobre 2021)

Nous avons organisé pour la première fois deux sessions de formation en juin et octobre 2021 sur les violences sexuelles faites aux femmes en situation de handicap : Prévenir, repérer et accompagner. Ces formations ont pu voir le jour grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Cette formation gratuite pour les participants et participantes, organisée en ligne, était à destination des professionnel·le·s du secteur médico-social travaillant dans le Grand Est. Cette formation s'est déroulée sur deux jours et demi à chaque fois avec une demi-journée consacrée à l'analyse de la pratique.

Les objectifs étaient de proposer des pistes de réflexion notamment sur les représentations que les professionnel·le·s peuvent avoir sur les femmes en situation de handicap, travailler sur des mises en situation afin de repérer les violences et proposer d'éventuels accompagnements, et de présenter des supports pédagogiques en lien avec le handicap et les violences.

Pour apporter des témoignages et recommandations venant du terrain, le Planning Familial 67 a pu accueillir Sabrina Bellucci, directrice de l'association d'aide aux victimes Viaduc 67, Véronique Burger infirmière en psychiatrie — Service de réhabilitation psycho-sociale de Strasbourg, ainsi que Béatrice Idiard Chamois, sage-femme et responsable consultation « Parentalité-Handicap », à l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris.

Au total, plus d'une trentaine de professionnel·le·s ont participé à ces séances de formation, ce qui a permis la création d'un réseau régional de partage de pratique et d'échange. Face au succès de cette formation, le Planning Familial 67 s'est engagé à continuer ce programme en 2022.

Cette action a eu lieu avec le soutien de l'ARS.

3.17. Vie de l'association

L'équipe salariée

Des arrivées et des départs :

En 2021, Alice Ackermann a quitté son poste de salariée pour poursuivre ses études. Nous la remercions pour son engagement au Planning Familial 67. Valérie Jeanroy, médecin engagée depuis plusieurs années a aussi arrêté de tenir des permanences médicales. Nous la remercions pour son engagement, son dynamisme et sa présence pendant toutes ces années. Ses éclats de rire manqueront aux couloirs du planning.

L'équipe du Planning Familial 67 s'est également enrichie de nouvelles-eaux membres : Joatham Charrue a rejoint l'équipe en tant qu'animateur conseiller, Lisa Wurtz en tant que médecin et Louise Battisti en tant que directrice. Bienvenue à elles-eux !

Des engagements au sein du réseau

Plusieurs membres de l'équipe portent des références en lien avec la fédération Grand Est et la confédération nationale.

Au niveau régional :

- Claire Rieffel est coordinatrice du Numéro Vert National pour le Grand Est : La référence régionale du numéro vert permet de coordonner le travail réalisé par les différentes AD du planning en Grand Est. La référente a pour mission de réaliser le suivi des plannings de permanences, diffuser les informations du national à toutes les écoutantes, former les nouvelles écoutantes et participer aux regroupements, nationaux des référentes régionales. Elle assure un suivi qualitatif des écoutantes et organise des analyses de la pratique régulières. Elle coordonne la mise à jour de l'annuaire nationale et traite les fiches signalées via la plateforme. Elle extrait et analyse les statistiques en lien avec les associations départementales. Elle fait remonter les retours des écoutantes à l'échelle nationale pour permettre une amélioration des outils et un suivi des dysfonctionnements.

- Jessica Fechner est coordinatrice régionale du programme Handicap et Alors :

Depuis février 2020, une salariée de l'AD 67 est référente au niveau du Grand Est du programme « Handicap et alors ? ». Elle a pour mission de développer le programme au niveau régional, proposer des outils d'échange et de partage aux autres associations départementales, et de repérer les besoins en termes de développement du programme.

-
- Claire Rieffel, Francesca Bonsignori et Ouarda Krummer sont élues au Conseil d'Administration du Planning Familial du Grand Est

Au niveau national :

- Francesca Bonsignori est coordinatrice nationale du programme « Handicap et Alors »

Depuis janvier 2021, Francesca Bonsignori est coordinatrice nationale pour le programme « Handicap et alors ? » afin de développer le programme sur les différents territoires, repérer les besoins, sensibiliser les partenaires nationaux sur les thématiques du handicap et soutenir le réseau.

- Francesca Bonsignori et Louise Battisti sont élues au Conseil d'Administration de la confédération nationale

Ce mandat les amène à participer à l'impulsion à l'échelle nationale des programmes et de la ligne politique du mouvement du planning.

Nous participons aussi à des groupes de travail du réseau des plannings : le groupe « Entre nous, employeur », le groupe de travail concernant le Train de l'Égalité, le groupe de travail RDPF, le groupe de travail sur les indicateurs, etc. Ces groupes de travail sont l'occasion d'élaborer ensemble des pratiques au plus près des réalités des territoires.

Des temps collectifs pour échanger, élaborer et construire ensemble

Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe du planning familial 67 se tiennent les jeudis matin. Elles sont le lieu d'échange et d'organisation privilégié de toute l'activité du planning et le socle du travail collégial effectué toute l'année.

Ces réunions sont également le support des rencontres partenariales proposées par le planning ou son réseau. Ce sont ainsi 14 représentant·e-s d'institution qui ont pu venir à la rencontre de l'équipe en 2021.

Ce travail d'équipe et de réseau s'est poursuivi durant la crise sanitaire, et la continuité en a été assurée grâce aux outils numériques.

L'analyse de la pratique

L'analyse de la pratique est un espace de mise en mots des vécus professionnels pour l'équipe du Planning Familial 67. Elle concerne toutes les personnes travaillant au contact des publics et a lieu une fois par mois. Elle permet la mise au travail des dynamiques et situations quotidiennes et une amélioration des pratiques professionnelles. L'analyse des pratiques est un lieu de partage, d'échange et d'écoute

réci-proque sur l'activité professionnelle. Elle est encadrée par un psychologue externe au Planning Familial 67.

3.18. Travaux du CA local

Le Conseil d'Administration a mené, en lien avec la gestionnaire et la directrice, un travail conséquent sur la gestion et la comptabilité de l'association (voir rapport financier).

Des membres du CA se sont mobilisées sur le redéveloppement d'un Réseau Mariage Forcé.

3.19. Les actions féministes sur le territoire

Com'Action

Com'Action est un groupe de militants et militantes du Planning familial 67 (bénévoles et salarié-e-s) dont l'objectif est de mener des actions de communication. En 2021, les actions menées et les réunions ont eu lieu en ligne, en raison des restrictions liées à la Covid-19.

Stop au délit d'entrave à l'IVG

Com'Action a commencé à travailler à la fin de l'année 2020 sur l'action « Stop au délit d'entrave à l'IVG », coordonnée par Alice Ackermann, salariée, et Coralie Charlet, volontaire en service civique. L'objectif était double : informer les intéressé-e-s sur leurs droits et dénoncer les nouvelles pratiques des anti-choix pour dissuader les personnes d'avorter.

Des témoignages recueillis grâce au numéro vert IVG-Contraception-Sexualités (0800 08 11 11) ont été anonymisés et illustrés pour montrer l'ampleur et la fréquence des délits d'entrave à l'IVG. Chaque témoignage a été publié sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), avec un rappel à la loi ainsi qu'aux différents moyens pour les victimes de délit d'entrave de contacter le Planning. Les publications ont également été partagées par le Planning Familial national, et d'autres associations départementales en France.

Pour accompagner les publications sur les réseaux sociaux, des lettres ont été rédigées à destination de la Procureure de la République de Strasbourg, ainsi qu'à Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Elisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

<https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-bas-rhin-67/avortement/stop-au-delit-dentrave-livg-la-campagne-1659>

Alice et Coralie ont également préparé et animé une formation sur le délit d'entrave à l'IVG pour les Jeunes Militant-e-s du mouvement, en se servant des visuels créés par les militant-e-s du Planning familial 67.

Paroles sexistes ? Reprises féministes !

Avec le projet « Paroles sexistes ? Reprises féministes ! » lancé en 2021, le groupe Com'Action a souhaité transformer les paroles sexistes des chansons pour leur donner un message plus tolérant et féministe. Grâce à un appel à artistes publié sur Instagram, les chansons ont pu être réécrites et interprétées par des chanteuses de la région de Strasbourg, qui se sont également filmées. Les vidéos ont été publiées sur Instagram, accompagnées de messages expliquant en quoi les paroles originales sont problématiques. L'idée du projet n'était pas de dénoncer ou de censurer, mais d'informer.

Les publications ont également été partagées par le Planning Familial national, et d'autres associations départementales en France.

Colloque à Strasbourg lors de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes :

Nous avons participé à la préparation du colloque organisé tous les ans par les associations féministes de la Ville de Strasbourg et soutenu par la municipalité. Plus particulièrement, nous avons réalisé avec d'autres associations une vidéo présentant les conséquences de la crise sanitaire sur nos activités et nos publics, en particulier les jeunes scolarisé·e·s.

Nous avons aussi pu porter la parole du collectif en prenant le micro pour présenter le mot du collectif de préparation du colloque. L'occasion de redire nos convictions féministes et les enjeux de la thématique présentée cette année « Les droits des femmes à l'épreuve des crises ».

Brunch féministe

Nous avons profité des moments d'accalmie dans la pandémie pour nous retrouver deux samedis matin pour des brunchs gourmands et féministes. L'occasion d'échanger sur le droit à l'avortement : son histoire, ses enjeux, les vécus des femmes qui y ont recourt...

La deuxième rencontre portait sur le consentement, sujet essentiel pour une sexualité pleine de plaisirs et de désir. Nous nous sommes réunies à 12 personnes dans les locaux du Planning et nous regrettons de n'avoir pas pu proposer plus de moments comme ceux-ci. 2022 permettra peut-être de nous réunir à nouveau « en vrai » et en nombre sans risque.

25 novembre : participation à la marche organisée par la Ville de Strasbourg

Le 25 novembre, avec d'autres associations, collectifs et citoyens et citoyennes nous avons rejoint la marche organisée par la Ville de Strasbourg. Ces moments sont toujours l'occasion de nous retrouver et retrouver les militants et militantes d'autres structures

dans la joie et la colère. Nous y revendiquons cette année la fin des violences faites aux femmes dans tous les domaines de leurs vies.

8 mars 2021 : journée internationale de lutte pour les droits des femmes

En préparation au 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la maison de proximité, en partenariat avec l'association SPEAKER, nous a sollicité pour participer à la réalisation de capsules vidéo. Nous avons souhaité mettre en avant deux thématiques qui nous tiennent à cœur : le droit à l'avortement et les droits des femmes en situation de handicap.

Vous pouvez retrouver les vidéos sur le Facebook de la maison de proximité Esplanade — Krutenau.

Vidéo sur le droit à l'avortement :

<https://www.facebook.com/106975340841308/videos/367244538058227>



Mon corps, mon choix ! Alice du Planning Familial de Strasbourg,...

il y a un an · 36 vues



Vidéo sur les droits des femmes en situation de handicap

Aujourd'hui Jessica militante au Planning Familial 67, nous parle des...

il y a un an · 97 vues

<https://www.facebook.com/106975340841308/videos/445162840138730>

3.20. Sur le territoire, agir avec d'autres

Relations avec nos financeurs

Le Planning Familial 67 fonctionne depuis 58 ans grâce au précieux soutien de ses partenaires financiers. Ses missions d'utilité publique et ses engagements politiques placent le planning familial au carrefour des champs d'action de différentes institutions publiques.

Ainsi, la Communauté européenne d'Alsace soutient les activités de planification du Planning, son fonctionnement global et ses actions d'éducation à la vie affective.

L'Agence Régionale de Santé soutient de longue date les actions d'information et de promotion de la santé sexuelle portées par le planning (permanence téléphonique à l'échelle du Grand Est et action d'éducation à la vie affective).

La Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité finance une grande partie des activités de l'Établissement Vie Affective Relationnelle et Sexuelle. Elle participe également au financement des groupes de parole du Planning.

La Ville de Strasbourg a historiquement participé à la création et au maintien des permanences du Planning.

Notre relation avec la Communauté Européenne d'Alsace est fluide et les financements se maintiennent d'année en année. Il en est de même avec la Direction Régional Droits des Femmes Égalité (DRDFE). Nous les remercions de leur soutien renouvelé.

En 2021, des évolutions notables de nos financements ont eu lieu.

Le financement de la ville de Strasbourg a été particulièrement renforcé et a permis un déploiement supplémentaire d'actions, notamment la création d'un nouveau groupe de parole. En 2022, une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est envisagée pour 2023-2026.

La modification soudaine des modalités de financement de l'ARS a eu pour conséquence une baisse significative du montant de la subvention allouée. Des échanges sont toujours en cours à ce sujet. En mai 2022, une nouvelle négociation débutera pour le financement des actions à venir.

3.21. Travailler avec les partenaires institutionnels :

Réseau Naître en Alsace/Commission Prévention et Commission IVG :

Nous avons participé à l'enquête concernant les animations en milieux scolaires qui a permis un état des lieux partiel sur le département. Nous avons aussi partagé l'enquête menée auprès des infirmières scolaires au sujet des animations en milieu scolaire et des besoins repérés.

Nous sommes aussi présentes aux réunions de travail de ce collectif. En 2022, nous souhaitons particulièrement réussir à y porter les voix des femmes qui ont recours à l'IVG dans le Grand Est et dont nous avons, parfois, des retours, via notre Numéro Vert, sur des accueils et des prises en charge qui nous interpellent et nous inquiètent.

Commission plénière des associations féministes de la Ville de Strasbourg/groupe de préparation du Colloque/groupe de travail sur la Charte et le fonctionnement

Nous sommes présentes aux réunions de la Commission plénière des associations féministes de la Ville de Strasbourg. L'occasion d'échanger avec les autres associations présentes et de suivre la politique de la Ville en termes de droits des femmes.

Nous sommes aussi investies dans le groupe de préparation du Colloque contre les violences faites aux femmes qui a lieu, tous les ans, à Strasbourg à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous nous sommes aussi engagées dans le groupe de travail sur la Charte et le fonctionnement de la commission, ce travail est dense et complexe tant les enjeux pour chaque association ont peiné à émerger, mais nous avançons !

3.22. Le réseau mariage forcé

Les mariages forcés constituent une grave violation des droits humains fondamentaux de chacun·e de vivre une vie sans violence. Depuis plusieurs années, le Planning Familial 67 porte la mise en place d'un réseau local visant à prévenir les mariages forcés et à accompagner les personnes confrontées à ces violences, notamment les jeunes filles, ainsi que leurs familles (et les professionnel·le·s concerné·e·s). Ce réseau vise à créer des actions de sensibilisation et de coopération entre les professionnel·le·s. Dans ce contexte, en juin 2021, le Conseil d'Administration a formé un groupe de travail, composé de Shehrazade Hamida et Valentine Josenhans, qui était chargé d'initier des actions visant à relancer l'engagement du Planning Familial 67 dans la lutte contre les mariages forcés.

En novembre 2022, une réunion en ligne a eu lieu avec Monique Ringele, coordinatrice du Planning Familial 68, afin d'avoir des retours d'expérience sur le fonctionnement du réseau contre les mariages forcés porté par le Planning Familial 68. À la suite de cette dernière, il a été convenu d'organiser une seconde réunion virtuelle avec des représentant·e·s des Associations Départementales du Planning Familial du 68, 34, 41 et 68 afin de soumettre un texte commun au congrès de 2022, visant à mettre la lutte contre les mariages forcés au centre de l'activité du Planning Familial, en particulier la prévention de ces violences, la sensibilisation des professionnel·le·s et l'accompagnement des victimes.

Afin de promouvoir ces efforts de sensibilisation, le Planning Familial 67 a aussi organisé une formation gratuite en ligne le 16 mars 2022. Cette formation était animée par Isabelle Gillette-Faye, directrice générale de la Fédération nationale GAMS (le

Formation
PRÉVENIR ET AGIR CONTRE
LES MARIAGES FORCÉS

Animée par
Mme Isabelle
GILLETTE-FAYE
Socialogène, Directrice
Générale de la
Fédération Nationale

MARIAGE
FORCÉ
=
VIOLENCE

Dans le cadre de son action visant à prévenir
les mariages forcés et à accompagner
les personnes confrontées à ces violences
le planning familial 67 organise

Une formation gratuite en ligne
Via Zoom et sur inscription
MERCREDI 16 MARS 2022
DE 17H30 À 19H30

Formation ouverte aux salarié·e·s, bénévoles du planning familial 67 et aux professionnel·le·s des secteurs concernés par
la lutte contre les mariages forcés (ex: professions psycho-sociales, médicales, juridiques, de l'éducation, forces de l'ordre...)

Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles et des Mariages Forcés). Elle a réuni 15 participant.es dont 2 salariées du Planning Familial 67, 5 membres du Conseil d'Administration du Planning Familial 67, 8 bénévoles du Planning Familial 67 ainsi que 3 professionnel-le-s. extérieur-e-s. Cette formation était ouverte à toutes et tous. Une affiche a été réalisée afin de promouvoir cette formation par le biais de la liste de diffusion et des réseaux sociaux du Planning Familial 67.

3.23. Agir avec les associations de terrain

Le planning familial s'ancre dans le tissu associatif local et travaille régulièrement avec des partenaires non institutionnels. C'est une position militante importante de fonctionner en partenariat avec des associations qui sont sur le terrain. Cela contribue grandement à la mise en place d'actions concrètes : cette année, par exemple, nous avons pu collaborer avec **Aides**, avec qui nous projetons d'organiser des animations ou des maraudes, avec **Ithaque** pour les interventions en milieu festif, avec le **CIDFF**, nous engager dans le comité de pilotage sur le thème des travailleur-euse-s du sexe, participer au **réseau VRAIS**, être à l'initiative d'un **groupe inter-associatif (CIDFF, Thémis, Viaduc67)** pour lutter contre les violences sexuelles faites aux enfants ou même s'inscrire dans le **collectif antifasciste 67**.

Ces partenariats viennent en complément du travail avec les institutions pour inscrire l'AD 67 dans une dimension locale tangible, parfois plus informelle, au niveau de la ville de Strasbourg et de la région Grand Est. Ce travail auprès des acteur-ice-s non-institutionnel-le-s permet de faire correspondre le choix des actions avec les positions politiques du planning familial lors de ces diverses actions.

- l'association PRISME : nouvelle association Strasbourgeoise, l'association PRISME (Professionnel-le-s Intersectionnel-le-s de la Santé Mentale Engagé-e-s) a pour vocation de promouvoir l'accès à la santé mentale chez les populations n'y aillant pas fréquemment accès et travaille actuellement plus particulièrement avec des personnes transgenres, mais compte élargir leurs actions à d'autres personnes ;
- l'AFGES : l'Association Fédérative Générale des Étudiants de Strasbourg (AFGES) est une association étudiante locale active en Alsace. Nous avons été contacté-e-s par la chargée de mission lutte contre les violences sexistes et sexuelles de l'association afin d'intervenir lors d'un week-end de sensibilisation autour de ces différentes thématiques. Nous n'avons pas pu répondre favorablement à leurs demandes, mais cela a permis une première prise de contact entre nos deux structures ;
- l'association SPEAKER : l'association Speaker est le 1er média collaboratif des quartiers strasbourgeois et notamment des quartiers populaires. Nous avons pu les rencontrer une première fois à la maison de proximité dans le cadre du projet des capsules vidéo réalisées pour le 8 mars, mais également en visioconférence au mois de mai 2021 afin de présenter les missions de nos deux structures ;

-
- Adoma CDC Habitat : acteur incontournable de l'insertion par le logement, nous avons pu les rencontrer en visioconférence pour une première prise de contact ;
 - le CEGIDD : nous travaillons depuis de nombreuses années en collaboration avec le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) de Strasbourg et avons décidé d'organiser une réunion annuelle afin de pouvoir se re-rencontrer à nouveau et échanger sur nos pratiques en matière de réduction des risques.
 - OBVSS : nous avons pu rencontrer l'Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes de Strasbourg en visioconférence. L'observatoire se propose d'établir un état des lieux des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur et souhaitait rencontrer le Planning Familial pour connaître mieux nos missions liées aux violences sexistes et sexuelles.
 - L'Étage : nous avons été sollicité·e·s par l'infirmière de l'association afin de connaître nos actions liées à la promotion de la santé et connaître les recours possibles en matière d'orientation ;
 - Service de la protection de l'enfance : en partenariat avec le Centre Médico-Social de Saverne, une rencontre partenariale a été organisée entre les 3 structures afin que chacun puisse présenter ses missions ;
 - Foyer d'action éducative le relais : l'infirmière du service MNA (Mineur Non Accompagné) nous a contacté afin de voir si un partenariat entre nos structures était possible pour les jeunes filles accueillies au sein de leur établissement ;
 - École de la deuxième chance : cette structure accueille des jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans sans emploi ni qualification. Nous avons été contacté·e·s par l'accompagnatrice socio-professionnelle de l'établissement dans l'objectif de mettre en place un partenariat pérenne entre nos deux structures et pouvoir proposer aux personnes accueillies des interventions du Planning Familial 67 ;
 - Le Point Accueil Victimes (PAV) : situées au sein de l'hôtel de Police de Strasbourg, une psychologue et une assistante sociale travaillent au sein de ce dispositif. Nous avons demandé à les rencontrer pour une première prise de contact et pour connaître les services proposés ;
 - Un Chez-soi d'Abord Strasbourg : c'est un dispositif qui accompagne des personnes dans l'accès et le maintien au logement autonome. Nous avons été contacté·e·s par le coordinateur de ce dispositif concernant une demande de formation de la part de l'équipe pluridisciplinaire liée à la vie intime, affective et sexuelle ;
 - Horizon amitié : nous avons été contacté·e·s par une travailleuse sociale de la structure pour une première prise de contact afin d'envisager la mise en place

d'actions d'informations et de préventions auprès des familles qu'elle accompagne ;

- Service de rhumatologie — Hôpital de Hautepierre : un premier contact avec une infirmière en rhumatologie et en éducation thérapeutique de l'hôpital de Hautepierre a été réalisé dans le but de travailler conjointement quant à la mise en place d'ateliers d'éducation thérapeutiques autour du thème de la vie intime ;

Migration santé, interprétariat (VSS)

Nous avons travaillé en lien avec Migration Santé qui a mis à disposition gratuitement dans le cadre d'un dispositif subventionné, des interprètes lors des entretiens qui ont lieu au Planning Familial avec des personnes qui en ont besoin.

COPIL Travail du sexe et prostitution

Depuis novembre 2020, nous avons intégré le comité de pilotage (COPIL) « travailleur·euse·s du sexe » animé par l'association AIDES qui travaille autour de la thématique de la prévention des risques liés aux IST et de la lutte contre les discriminations envers les personnes séropositives. Ce COPIL est composé de plusieurs associations strasbourgeoises comme la Boussole, le CEGIDD, le CIDFF, de l'association transfrontalière PINK, située à Kehl et également de professionnel·le·s de santé et la ville de Strasbourg.

L'objectif de ce COPIL est de réfléchir collectivement à la prise en charge des travailleurs·euses du sexe proposée sur le territoire, de dresser un état des lieux des besoins et des attentes et de mettre l'accent sur la réduction des risques et la prévention en matière de santé sexuelle.

Réseau VRAIS

Nous participons depuis 2020 aux rencontres trimestrielles du réseau « Vie Relationnelle, Affective, Intime et Sexuelle » (VRAIS). Au vu du contexte sanitaire, en 2021, les réunions ont eu lieu en visioconférence. Ce réseau est composé d'une multitude d'acteurs·ices qui interviennent, de près comme de loin dans le champ du handicap : des travailleurs·euses sociaux, des professionnel·le·s du médico-social, des bénévoles ou militant·e·s d'associations, des personnes concernées viennent de tout le Grand Est. L'objectif de ces temps d'échanges est de faciliter la transmission des informations, de repérer les acteurs·ices déjà présent·e·s sur le territoire et leurs missions, de faire la promotion pour des formations ou des conférences, d'organiser des événements à destination des personnes en situation de handicap, etc.

Maison de Proximité — Esplanade Krutenau

La maison de proximité est un lieu de service adapté aux besoins des habitant·e·s et implanté dans le quartier de l'Esplanade. Ce quartier ainsi que celui de la Krutenau sont caractérisés par leur grande population étudiante, mais aussi de jeunes. La maison de proximité est située 6 cour de Cambridge, à proximité du campus universitaire, du

lycée Marie Curie et Jean Rostand ainsi que du collège Vauban et du collège Fustel de Coulanges. Elle propose ainsi diverses permanences au sein de ses murs afin de faciliter l'accès à l'information aux habitant·e·s du quartier. Il nous a paru pertinent de proposer une permanence d'accueil du Planning Familial afin de toucher un maximum de monde et d'aller vers les personnes qui ne viennent pas spontanément à nos permanences. Après plusieurs réunions, une visite des locaux et la réalisation d'un flyer, le projet voit le jour en septembre 2021 et 4 permanences sont proposées au sein de la maison de proximité les mercredis après-midi de 14h à 17h.



Ithaque et prévention en milieu festif

Une rencontre a été organisée en 2021 avec l'association Ithaque pour poursuivre le travail partenarial engagé de longue date. La reprise des activités en milieu festif sera l'occasion de renouveler nos actions mutualisées en 2022.

Le CIDFF et la formation

Avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, nous avons participé à former les professionnel·le·s et le grand public sur des thématiques en lien avec la lutte contre les violences faites aux femmes : femmes et handicap, groupes de parole, consentement, prévention des violences faites aux enfants. Nous consacrons du temps de travail à ces temps de formation qui visent à améliorer la prise en charge des personnes victimes prennent du temps, c'est important et une volonté.

Ce travail collectif se poursuit en 2022.

Collectif antifasciste 67

Lors de l'année 2021, le planning familial a rejoint le collectif antifasciste 67. Les positions au niveau national et local du planning sont claires : le combat contre toutes les formes de discriminations ou d'exclusion et la lutte contre le contrôle des corps. Ces positions inscrivent le planning familial dans une position féministe antifasciste. Nous avons été invité·e·s, à l'automne 2021, à rejoindre un nouveau collectif strasbourgeois qui s'est créé pour faire face à la montée des discours fascistes dans les médias et dans la rue, en particulier avant les élections présidentielles lorsque plusieurs candidat·e·s ont porté des discours ouvertement racistes et sexistes. Ce collectif s'est formé à l'initiative d'organisations politiques et syndicales strasbourgeoises dans le but de fédérer et de réfléchir à des actions collectives concrètes. L'AD 67 a répondu présente et a participé à plusieurs réunions de préparation. Les propositions d'actions pour l'année 2022 sont nombreuses : débats, tables rondes, concerts, manifestations, tracts, etc. Le planning familial, par la voix de ses salarié·e·s, de ses adhérent·e·s bénévoles et du CA, soutient et souhaite participer activement à ces actions. Par ailleurs, nous nous sommes proposé·e·s pour faire la gestion de la trésorerie du collectif. C'est un collectif qui est appelé à créer des liens durables entre les différentes organisations politiques, syndicales, associatives, institutionnelles ou non, de Strasbourg.